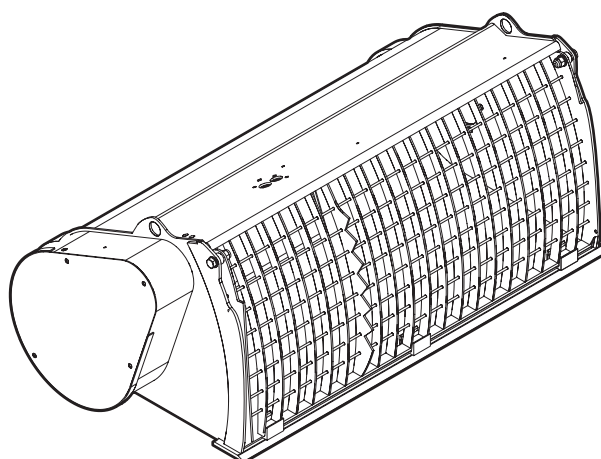


Manuel d'utilisation et d'entretien

Godet malaxeur CONDOR CONDOR SL



TRADUCTION DE LA NOTICE DE
MODE D'EMPLOI ORIGINALE



Édition	02-2017
Date d'impression	02-2017
Langue	FR
Code notice	MUM 12c290



Attention

Avant d'effectuer une quelconque opération avec et sur l'équipement il faut lire attentivement et comprendre ce manuel dans son entier.

Conserver en lieu sûr et accessible pour la consultation.



U.EMME s.r.l.

Via dell'artigianato 19 - 47015 Modigliana (FC)

Tél. +39 0546 941725 - Télécopieur +39 0546 940050

e-mail : info@uemme.com

www.uemme.com

CONSTRUCTEUR : **U.EMME s.r.l.**
ADRESSE : **Via dell'artigianato 19 - 47015
Modigliana (FC) - ITALIE**
TYPE DE DOCUMENT : **Manuel d'utilisation et d'entretien**
MODÈLE : **CONDOR - CONDOR SL**
MATRICULE :
CLIENT :
ANNÉE DE FABRICATION :
DÉNOMINATION : **Godet malaxeur**

Identification de l'équipement

Pour permettre à votre revendeur de vous aider le plus rapidement possible, celui-ci nécessite de certaines données concernant l'équipement.

Préciser ces données dans cet espace.

Dénomination

Matricule

Accessoires

Adresse du
revendeur

Adresse du
producteur

U.EMME s.r.l.

Via dell'artigianato 19 - 47015 Modigliana (FC)

Tél. +39 0546 941725 - Télécopieur +39 0546 940050

e-mail : info@uemme.com

www.uemme.com

Les droits d'auteur et d'exploitation (Copyright) appartiennent à U.EMME s.r.l.

Il est interdit de copier, de transcrire sur d'autres médias, de traduire et d'utiliser des extraits ou des parties sans autorisation écrite de la part de U.EMME s.r.l.

Tous droits réservés.

Le contenu de ce manuel de mode d'emploi peut subir des modifications sans préavis.

Sous réserve de modifications techniques.

GARANTIE

« U.EMME s.r.l.» (dénommée par la suite « constructeur ») garantit que tous ses produits neufs sont sans défauts d'usinage et de matériau lorsqu'ils quittent l'établissement.

Le constructeur s'engage à remplacer gratuitement les pièces rendues inutilisables à cause d'un défaut de matériau et/ou d'usinage vérifié.

Cette garantie est valable 12 (douze) mois à partir de la date de livraison au premier utilisateur. Dans ce but, c'est la date indiquée sur le document fiscal de livraison au premier utilisateur qui fait foi.

Pour bénéficier de la garantie il est indispensable que :

- Le premier utilisateur envoie le « Certificat de garantie » au constructeur dans les 10 (dix) jours qui suivent la réception de la machine.
le « Certificat de garantie » doit être dûment rempli dans son entier avant que l'utilisateur l'envoie au constructeur ;
- Les pièces défectueuses soient expédiées, franco de port, à l'établissement du constructeur pour les contrôles et accompagnées des données d'identification figurant sur la plaquette appliquée à la machine.
- Les programmes et les délais des opérations d'entretien prévus par le constructeur soient respectés.

Les frais de transport des pièces remplacées et des éventuels contrôles sur place par nos techniciens pour vérifier les causes du défaut sont à la charge de l'utilisateur.

L'examen des défauts et de leurs causes peut être effectué seulement et exclusivement par le personnel du constructeur ou par ses techniciens.

Les pièces remplacées sous garantie appartiennent au constructeur.

La garantie ne couvre pas :

- Les pièces qui ne sont pas directement fabriquées par le constructeur, dont la responsabilité est du producteur respectif.
- Les pannes dérivant d'une usure normale.
- Les pannes provoquées par une utilisation incorrecte.
- Les pannes dues à la négligence, aux incendies, à l'inaptitude dans l'utilisation et aux utilisations non conformes aux consignes et à la destination de la machine.
- Les dommages dérivants de l'arrêt de la machine et du gain manqué.
- Les dommages provoqués aux personnes, aux choses et aux animaux suite à la panne.



Attention

Il s'agit d'un équipement interchangeable conforme à la Directive 2006/42/CEE.

Dans le cas où il serait appliqué sur un véhicule apte à la circulation routière, il devra pour être conforme aux normes du code de la route être enregistré sur la carte grise de l'équipement par l'utilisateur et à ses frais.

INSTRUCTIONS CONCERNANT LA LIVRAISON

Lors de la livraison de la machine le personnel de l'organisation des ventes doit fournir au client les premières instructions détaillées concernant l'installation, l'utilisation et l'entretien. Ces instructions sont les suivantes :



IMPORTANT

Pendant l'explication, le client devra cocher la case correspondant à l'instruction reçue.

- Informer le client sur les normes de sécurité à suivre, ces normes sont indiquées sur les autocollants appliqués sur la machine et sur le manuel d'utilisation et d'entretien.
- Avertir le client de l'importance de lire attentivement et de comprendre le manuel d'utilisation et d'entretien avant d'installer ou de mettre la machine en marche. Ce manuel contient les instructions principales concernant l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'équipement.
- Instruire le client sur l'installation et le décrochage de l'équipement.
- Informer l'opérateur qu'il est très important de lire attentivement le manuel d'utilisation et d'entretien avant d'installer ou de faire fonctionner l'équipement.
- Expliquer à l'opérateur comment utiliser les commandes (si présentes) de l'équipement en indiquant les divers dispositifs et arrêts d'urgence.
- Expliquer au client l'utilisation correcte de la machine et des éventuels accessoires dont elle est équipée.
- Illustrer le chapitre du manuel concernant la lubrification. Il est très important d'expliquer qu'une lubrification régulière garantit le bon fonctionnement et prolonge la durée de vie de la machine.
- Avec le manuel en main, instruire le client sur les différentes phases de l'entretien, en le mettant en garde sur les risques qui peuvent en dériver.
- Expliquer au client comment bloquer l'équipement pour la circulation routière. L'informer également que la circulation routière implique le respect des normes en vigueur dans chaque pays outre celles fournies dans ce manuel.
- Aider le client à remplir le tableau figurant à la page « I » du manuel et le certificat de garantie. Ce certificat, une fois rempli, devra être expédié au constructeur.



CERTIFICAT DE GARANTIE

MODÈLE MACHINE

NUMÉRO D'USINE

DATE DE LIVRAISON

CLIENT

ADRESSE

C.P.

VILLE

PROV.

SIGNATURE DU CLIENT

CACHET DU REVENDEUR

N.B. : Pour l'acceptation des normes de garantie mentionnées derrière.

(Expédier au constructeur dans un délai de 10 jours à compter de la date de livraison)





U.EMME s.r.l.
Via dell'Artigianato, 19
47015 MODIGLIANA (FC) - ITALIE
Tél. 0546-941725 • Télécopieur 0546-940050
www.uemme.com

Déclaration "CE" de conformité

(Selon l'annexe II A de la Directive 2006/42/CE « Directive machines »)

Le soussigné Molignoni Mario

Déclare que l'équipement interchangeable suivant :

Dénomination générale:	Godet Malaxeur
Fonction:	Équipement interchangeable
Type /Modèle:	CONDOR
Numéro de matricule:	_____
Année de fabrication:	_____

Est conforme aux dispositions pertinentes de la directive machines 2006/42/CE et aux dispositions nationales d'exécution.

PERSONNE AUTORISÉE À RÉDIGER LE DOCUMENT TECHNIQUE :

Nom : Davide Molignoni

Adresse : c/o U.EMME s.r.l.

Via dell'Artigianato, 19 - 47015 Modigliana (FC) - Italie.

Il est interdit de monter ou d'installer l'équipement interchangeable (objet de cette déclaration) sur des machines de support non conformes aux normes et/ou directives en vigueur.

Modigliana, le:

Le représentant légal

Molignoni Mario



U.EMME s.r.l.
Via dell'Artigianato, 19
47015 MODIGLIANA (FC) - ITALIE
Tél. 0546-941725 • Télécopieur 0546-940050
www.uemme.com

Certificat d'origine

n° _____ / _____

Nous déclarons - en vertu des articles. 76, 108, 114 du décret législatif 30/014/1992 n.285 - que l'équipement désigné ci-dessous a été construit dans les locaux de la

- Société: **U.EMME srl**
- Situé in: **Via dell'Artigianato, 19
47015 MODIGLIANA (FC) - ITALIE**

Déclare que l'équipement interchangeable suivant :

Adresse du producteur: **U.EMME srl**

Via dell'Artigianato, 19 - 47015 MODIGLIANA (FC) - ITALIE

Dénomination: **GODET MALAXEUR**

Type /Modèle: **CONDOR**

Matricule: _____

L'équipement en question est nouvelle.

Modigliana, le:

U.EMME srl

Molignoni Mario

VUE

L'Agence de la Direction des Transport de

Nom et titre du fonctionnaire.....

Date

SOMMAIRE

GARANTIE

INSTRUCTIONS CONCERNANT LA LIVRAISON	V
--	---

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

LETTRE À LA LIVRAISON	5
INTRODUCTION	6
COMMENT LIRE LE MANUEL	6
Questions non traitées	6
La structure de la publication	6
NOTE POUR L'UTILISATEUR	6
Modifications arbitraires	6
Utilisateur ou opérateur	7
FABRICANT	7
CONTRÔLE FOURNITURE	7
SYMBOLES UTILISÉS	8
GLOSSAIRE	8

B - DESCRIPTION

DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT	10
PLAQUE D'IDENTIFICATION	10
SIGNALÉTIQUE	11
Schéma de positionnement de la signalétique	13
Modèles 100-150-200-200SL-250-250SL-300-300SL-350	13
Modèles 450-600-750-1000	14
PIÈCES PRINCIPALES	15
Modèles 100-150-200-200SL-250-250SL-300-300SL-350	15
Modèles 450-600-750-1000	16
ACCESSOIRES EN OPTION	17
ORIENTATION	18
ÉTATS DE L'ÉQUIPEMENT	19
Pause de travail	19
Arrêt prolongé	19
Arrêt momentané	20
Condition de travail	20
CARACTÉRISTIQUES DU CYCLE DE TRAVAIL	20

C - SÉCURITÉ

USAGE PRÉVU	21
UTILISATION IMPROPRE	21
CONFORMITÉ DU PRODUIT	21
COMPORTEMENTS INTERDITS	22
ENVIRONNEMENT	22
RISQUES RÉSIDUELS ET DANGERS	23
Lors de l'utilisation	23
Lors de la maintenance	23

SOMMAIRE

RISQUES GÉNÉRAUX POUR LES OPÉRATEURS ET PERSONNES EXPOSÉES	23
AVERTISSEMENTS POUR L'UTILISATION	24
Placement et travail	24
Déplacement, circulation et stationnement.....	24
VISIBILITÉ ET ÉCLAIRAGE	24
DÉCHARGES ÉLECTRIQUES	25
LES OPÉRATEURS	26
personnel préposé à l'utilisation de l'équipement et conducteur de la machine.....	26
Agent de maintenance ordinaire.....	26
Responsable de la sécurité du chantier ou de la zone de travail	26
Responsable de la sécurité de l'équipement	27
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	28
 D - DONNÉES TECHNIQUES	
DONNÉES TECHNIQUES	29
BRUIT AÉRIEN	31
 E - LEVAGE ET TRANSPORT	
AVANT-PROPOS	32
CONSIGNES DE SÉCURITÉ	32
LEVAGE	34
Points d'accrochage prévus.....	34
MANUTENTION ET/OU STOCKAGE	35
EMBALLAGE	35
Retrait de l'emballage (si présent).....	35
DIMENSIONS, POIDS ET SCHÉMAS DE LEVAGE	36
CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT	37
Contrôles pré-livraison.....	37
AVANT-PROPOS	38
 F - INSTALLATION	
INSTALLATION DE L'OUTIL	39
RACCORDEMENT HYDRAULIQUE	40
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	41
VÉRIFICATION DES RACCORDEMENTS CORRECTS	42
DÉMONTAGE DE L'OUTIL	43
 G - COMMANDES	
AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES COMMANDES	44
COMMANDES	44
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	45
Carter protection de transmission.....	45
Grille de protection goulotte de vidange.....	46

SOMMAIRE

H - EN OPTION

KIT D'OUVERTURE GRILLE DE PROTECTION	47
--	----

H - ANOMALIES - CAUSES – SOLUTIONS

INCONVÉNIENTS, CAUSES ET SOLUTIONS.....	49
---	----

L - UTILISATION

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX	50
-------------------------------	----

CONTRÔLES AVANT LA MISE EN MARCHÉ	50
---	----

DURANT L'UTILISATION.....	51
---------------------------	----

Monter et descendre de la machine.....	52
--	----

CIRCULATION SUR ROUTE	52
-----------------------------	----

AVERTISSEMENTS POUR L'UTILISATION DU GODET SOUS DES CLIMATS FROIDS.....	53
---	----

CYCLE DE TRAVAIL.....	54
-----------------------	----

Chargement des granulats	54
--------------------------------	----

Chargement du béton.....	54
--------------------------	----

Chargement d'eau et mélange	55
-----------------------------------	----

Vidange.....	55
--------------	----

Vidange directe.....	55
----------------------	----

Vidange avec goulotte.....	55
----------------------------	----

Vidange avec tuyau flexible	56
-----------------------------------	----

OUVERTURE DE LA GRILLE DE PROTECTION	57
--	----

FERMETURE AVEC CYLINDRES À GAZ (EN OPTION)	57
--	----

FERMETURE AU MOYEN DES VIS.....	57
---------------------------------	----

M - ENTRETIEN

AVANT-PROPOS - AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX	59
--	----

CONSULTATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES.....	61
--	----

PIÈCES DÉTACHÉES	61
------------------------	----

CONFIGURATION DU GODET	62
------------------------------	----

ENTRETIEN PROGRAMMÉ.....	62
--------------------------	----

Contrôles journaliers.....	62
----------------------------	----

Toutes les 50 heures de fonctionnement ou chaque semaine	62
--	----

Toutes les 200 heures de fonctionnement	62
---	----

Une fois par an	62
-----------------------	----

INTERVENTIONS D'ENTRETIEN	63
---------------------------------	----

Nettoyage du godet malaxeur	63
-----------------------------------	----

LUBRIFICATION.....	64
--------------------	----

Informations préliminaires.....	64
---------------------------------	----

Tableau comparatif des graisses de lubrification	64
--	----

Points de graissage	65
---------------------------	----

Ravitaillement des graisseurs	65
-------------------------------------	----

Schémas points de graissage	
-----------------------------	--

(modèles 100-150-200-200SL-250-250SL-300-300SL-350).....	66
--	----

Schémas points de graissage (modèles 450-600-750-1000).....	66
---	----

TABLEAU COUPLES DE SERRAGE.....	67
---------------------------------	----

SOMMAIRE

COMMANDE DES PIÈCES DÉTACHÉES	67
MISE HORS SERVICE DE LA MACHINE PENDANT UNE PÉRIODE PROLONGÉE	68
DURÉE D'UTILISATION	68
REGISTRE DE CONTRÔLE	69
Instructions pour la conservation.....	69
Instructions pour la rédaction	69
Personnes autorisées	69
Conservation du registre de contrôle	69
Identification de l'équipement	70
Livraison de l'équipement au premier propriétaire.....	72
Transfert de propriété	73
Remplacement de mécanismes	74
Remplacement d'éléments structurels.....	74
Remplacement de dispositifs de sécurité et composants correspondants.....	75
Pannes d'une certaine gravité et réparations correspondantes	75
Contrôles périodiques.....	76
Inspections.....	77
Généralités	77
Inspection avant l'emploi.....	77
Intervalles entre les inspections.....	77
Formulaires pour les vérifications périodiques.....	79
 N - DÉMOLITION ET ÉLIMINATION	
AVERTISSEMENTS	80
 O - ANNEXES	
SCHÉMA ÉLECTRIQUE	81
Kit de câblages pour machines PAS prévues pour le raccordement électrique	81
Kit de câblages pour machines prévues pour le raccordement électrique	82

Lettre à la livraison

Cher client,

nous vous remercions et vous félicitons d'avoir choisi la qualité U.EMME.

L'engagement dans la recherche de l'amélioration du produit se traduit en une assistance constante que U.EMME offre au client.

À ce propos, pour chaque éclaircissement de nature technique ou demande d'intervention sur les machines vous pouvez contacter le service après-vente.

U.EMME est en mesure d'effectuer des personnalisations pour chaque client et peut donc affronter tous les problèmes concernant l'équipement.

Pour tout problème ou information, vous pourrez vous mettre directement en contact par téléphone aux numéros de téléphone indiqués ou par mail aux adresses de courrier électronique fournies :

téléphone +39 0546 941725

fax +39 0546 940050

e-mail info@uemme.com

internet www.uemme.com

Introduction

Le constructeur décline toute responsabilité pour les anomalies dues à des mauvaises configurations. Du fait que nos produits sont en évolution constante, il se pourrait que certains détails ne correspondent pas exactement à ceux qui complètent votre modèle d'équipement.

Dans ce cas, au moindre doute quant au fonctionnement, ne procéder à aucun essai, mais plutôt contacter le centre d'assistance agréé.

Afin de toujours garantir un produit de qualité supérieure, nous vous prions de signaler les erreurs ou les omissions des manuels fournis, en particulier les situations concernant la sécurité, les conseils pour améliorer l'équipement et notre service après-vente ou autre.



Note

Pour les demandes d'intervention (même téléphoniques) il est important pour le constructeur de pouvoir CONNAÎTRE LE MODÈLE ET LA DÉNOMINATION DE L'ÉQUIPEMENT.

À chaque demande d'intervention il est conseillé de se procurer ces informations avant d'appeler.

Comment lire le manuel

Questions non traitées

Dans la présente publication, on NE traite PAS les questions qui décrivent :

- Les opérations d'entretien exceptionnel.
Ces opérations doivent être effectuées par le personnel autorisé par le constructeur.

La structure de la publication

Le manuel est constitué de plusieurs sections et d'une table des matières initiale dans laquelle figurent, dans l'ordre, les titres des sections, des chapitres et des sujets, accompagnés des numéros de page correspondants.

La numérotation des pages est séquentielle.



Note

On déclare l'italien comme langue officielle.



Attention

Dans la présente publication, nous entendons par le terme « équipement » le godet malaxeur. L'engin sur lequel l'équipement est installé est dénommé « machine ».

Note pour l'utilisateur

Modifications arbitraires

Il est strictement interdit de modifier toute partie de l'équipement sans autorisation écrite du constructeur.

Aucun agent ou représentant du constructeur n'est autorisé à communiquer des dispositions qui modifient, de quelque façon que ce soit, la « notice de mode d'emploi », les consignes de sécurité, la garantie et/ou le mode d'emploi du produit.

Le constructeur décline toute responsabilité et se réserve la faculté d'engager des poursuites à l'encontre des contrevenants.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Utilisateur ou opérateur

L'utilisateur est responsable des éventuels dommages causés à lui-même et aux tiers, physiques ou matériels, dérivant de :

- utilisation impropre de l'équipement et de tous ses éléments ;
- non-respect des prescriptions de sécurité et des normes de prévention des accidents.

L'utilisation de l'équipement doit être confiée exclusivement aux opérateurs habilités.

Par opérateurs habilités, il faut entendre le personnel ayant :

- intégralement lu « les instructions d'utilisation » ;
- compris les concepts décrits dans la présente publication ;
- concrétisé ce qu'il a appris en participant au cours de formation où le revendeur ou le personnel autorisé du constructeur explique l'utilisation conforme et sûre.

Il est conseillé de faire participer plusieurs opérateurs.



Note

L'éventuel cours de formation a pour but de présenter les informations contenues dans la « Notice de mode d'emploi » et d'éclaircir immédiatement les doutes en améliorant, en définitive, la formation des opérateurs selon la norme en vigueur.

Par la suite, d'autres opérateurs peuvent être formés par les opérateurs habilités, dans le cas où le propriétaire estimerait que ces derniers possèdent les compétences nécessaires à cet effet.

Fabricant

Le terme « constructeur » se réfère à la société

U.EMME s.r.l.

Via dell'Artigianato, 19

47015 MODIGLIANA (FC) - ITALIE

www.uemme.com

Le constructeur n'est pas responsable des conséquences dérivant d'une utilisation impropre de l'équipement comme par exemple :

- Modalités d'utilisation non conformes.
- Négligence en matière d'entretien, de contrôle durant la production et de contrôles des instruments.
- Retrait ou modification des sécurités actives et passives.
- Comportements irresponsables au regard du simple bon sens.
- Modifications arbitraires.

Contrôle Fourniture

Dès réception de la fourniture, vérifier que le matériel livré est conforme à la commande et s'assurer de la présence de la « Notice de mode d'emploi ».

Lors de la livraison de l'équipement vérifier l'absence de dommages ou de pièces manquantes. En cas de dommages ou de pièce manquantes, contacter le constructeur ou le REPRÉSENTANT DE ZONE.

Dès réception de la marchandise, en cas d'anomalies, d'absence de pièces ou d'autres dommages, informer immédiatement le constructeur, indiquer clairement par écrit les réserves quant à la fourniture sur le bon de livraison et adresser immédiatement une déclaration documentée et accompagnée de photos à la compagnie d'assurance du transporteur.

Symboles utilisés

Voici ci-après les symboles utilisés dans le manuel pour attirer l'attention du lecteur sur les différents niveaux de danger durant les opérations d'utilisation et d'entretien de l'équipement.



Danger

Information ou procédure qui, si non expressément exécutée, pourrait provoquer la mort ou de graves lésions personnelles ou endommager l'équipement. Il concerne souvent les « risques résiduels » ou, en tout cas, les situations de danger.



Attention

Information ou procédure qui conseille l'opérateur sur l'utilisation optimale de l'équipement pour en prolonger la durée de vie, éviter les dommages ou la perte dans la programmation, en optimiser le travail tout en respectant les normes.



Note

Information annexe.

Glossaire

Opérateur

Conformément à la directive 2006/42/CE nous définissons « opérateur » la/les personne/s préposée/s à l'installation, au fonctionnement, au réglage, à l'entretien, au nettoyage, à la réparation et au transport de l'équipement.

Danger

Situations ou actions susceptibles de causer des dommages physiques ou matériels.

Personne exposée (Conformément à la directive 2006/42/CE)

Toute personne se trouvant entièrement ou partiellement dans une zone dangereuse.

Risque

Combinaison de la probabilité et du degré de gravité de blessures et lésions potentielles dans une situation dangereuse.

Zone dangereuse (Conformément à la directive 2006/42/CE)

N'importe quelle zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine où la présence d'une personne constitue un risque pour sa sécurité et sa santé.

Entretien ordinaire

Il s'agit des opérations de contrôle et d'entretien de routine de l'équipement qui ne requièrent aucune connaissance mécanique particulière leur exécution.

Opérations telles que la lubrification, le graissage, les remplacements de pièces sujettes à usure normale et la correction de desserrages dus à l'utilisation (opérations toutes prévisibles).

Ces opérations peuvent être effectuées par l'opérateur préposé à l'équipement, selon les indications mentionnées dans ce manuel.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Entretien extraordinaire

Opérations dues à des ruptures ou à une usure non prévisible, qui dépendent de situations particulières durant l'utilisation.

Les interventions d'entretien extraordinaire doivent être obligatoirement effectuées par un technicien qualifié et reconnu comme tel par le constructeur.

Protection

Mesures de sécurité qui consistent à faire usage de moyens techniques spécifiques appelés protections (protections, dispositifs de sécurité) pour protéger les personnes contre les risques que la conception de la machine n'est pas en mesure d'éliminer ou de prévenir suffisamment.

Dispositif de sécurité

Dispositif électrique ou mécanique dont la fonction est de prévenir les risques de blessures et de dommages matériels ; l'actionnement peut être volontaire de la part d'un opérateur ou bien déclenché automatiquement en présence d'un danger (l'ouverture d'une protection ou encore l'accès à une certaine zone).

Machine

Engin sur lequel est installé l'équipement interchangeable.

Équipement / Équipement interchangeable

Objet de ce manuel (machine aux termes de la directive 2006/42/CE), lequel installé sur la machine en définit la destination.

Dans le présent manuel, nous entendons par le terme « équipement » le godet malaxeur.

Installateur

La personne qui effectue le montage de l'équipement sur la machine, peut être :

- Le constructeur de la machine
- Un atelier
- Le constructeur de l'équipement.

Instructions pour l'utilisation et l'entretien / Manuel d'utilisation et d'entretien

Collecte des informations et des instructions en mesure de satisfaire les standards d'instructions de la directive 2006/42/CE pour une utilisation efficace et en toute sécurité des machine / équipement / équipement interchangeable.

B - DESCRIPTION

Description de l'équipement

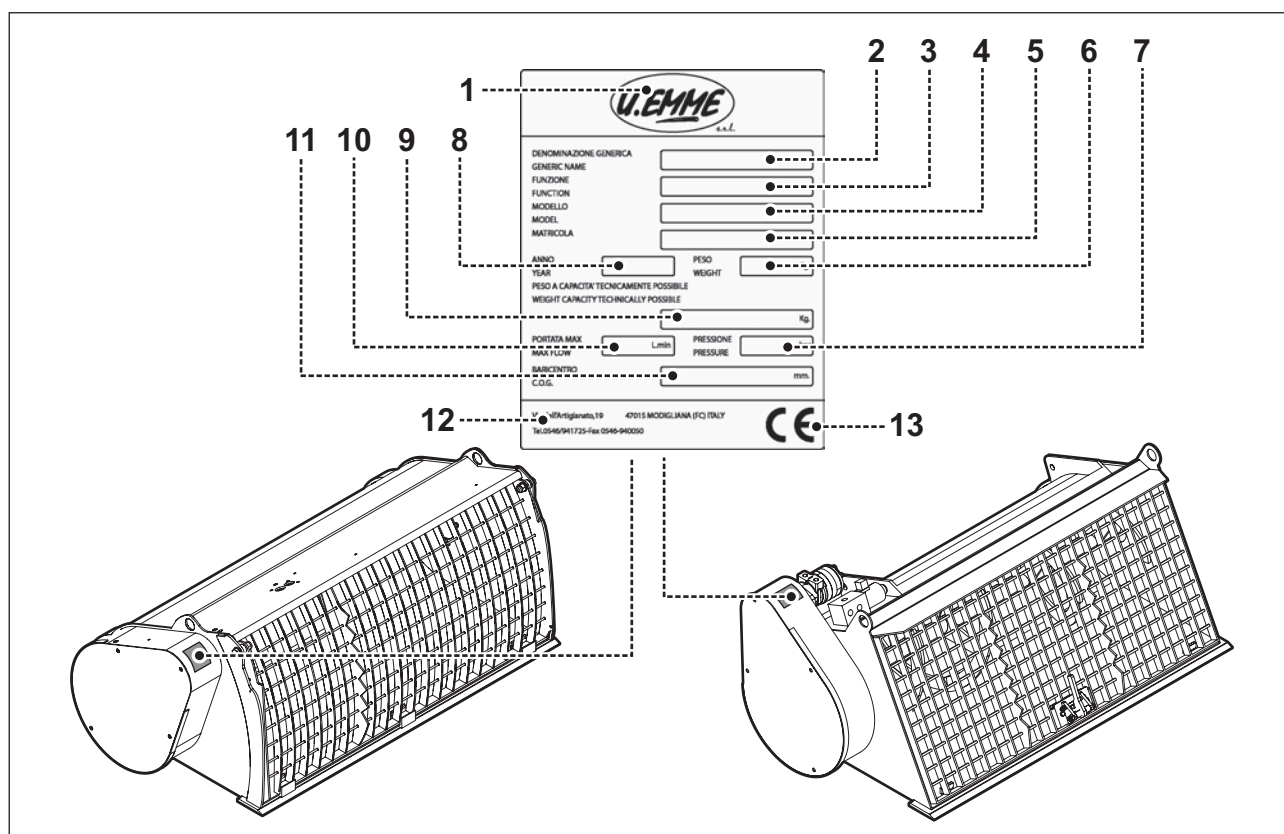
Le godet malaxeur a été conçu exclusivement pour la préparation de bétons indépendamment des pourcentages et de la granulométrie des divers matériaux.

Les matériaux sont chargés directement dans le godet.

La version SL permet la vidange latérale des bétons.

Plaque d'identification

Pour toute communication avec le constructeur citer toujours le modèle, la dénomination générale, le numéro de série et l'année de fabrication indiqués sur la plaque d'identification.



L'équipement présente une plaque d'identification indiquant :

1. Logo du fabricant
2. Dénomination générale
3. Fonction
4. Modèle
5. Matricule
6. poids en kg
7. pression en bar
8. Année de fabrication
9. Poids pour capacité techniquement possible en Kg
10. débit maximum en l/min
11. barycentre (C.O.G.) en mm
12. dénomination sociale et adresse du constructeur
13. marque CE

B - DESCRIPTION

Signalétique

Des autocollants indiquant des symboles de sécurité sont collés sur l'équipement pour un fonctionnement sans risques.



Danger

Suivre les indications fournies !

Dans ce but il est recommandé de :

- **Les autocollants de sécurité doivent être maintenus propres et bien lisibles.**
- **Remplacer les autocollants manquants ou ceux détériorés.**

1		Ne pas s'approcher des parties en mouvement Danger d'écrasement. Tenir les membres inférieurs à l'écart de la zone dangereuse. Attendre que toutes les parties en mouvement se soient arrêtées.
2		Ne pas s'approcher des parties en mouvement Danger d'écrasement. Tenir les membres supérieurs à l'écart de la zone dangereuse. Attendre que toutes les parties en mouvement se soient arrêtées.
3		Il est défendu de s'arrêter ou de passer dans le rayon de travail de la machine.
4		Points d'accrochage / levage. Le point indiqué sur la plaquette est le seul admis pour soulever et déplacer le godet à l'aide d'un pont-roulant ou d'une grue.
5		Lunettes Utilisation des lunettes de protection pour éviter des dommages causés par la projection de matériel.
6		Casque Utilisation du casque de protection pour éviter des dommages causés par les charges suspendues pendant le travail et des chocs contre les structures.
7		Chaussures de sécurité à pointe renforcée et semelle antidérapante Utiliser des chaussures de sécurité afin d'éviter l'éventuel risque d'écrasement des pieds.
8		Manuel Lire attentivement et conserver soigneusement le manuel d'instructions.
9		Gants anti-coupure et anti-perforation Utilisation des gants de protection pour éviter les coupures, les perforations, les piqûres durant les opérations de travail.

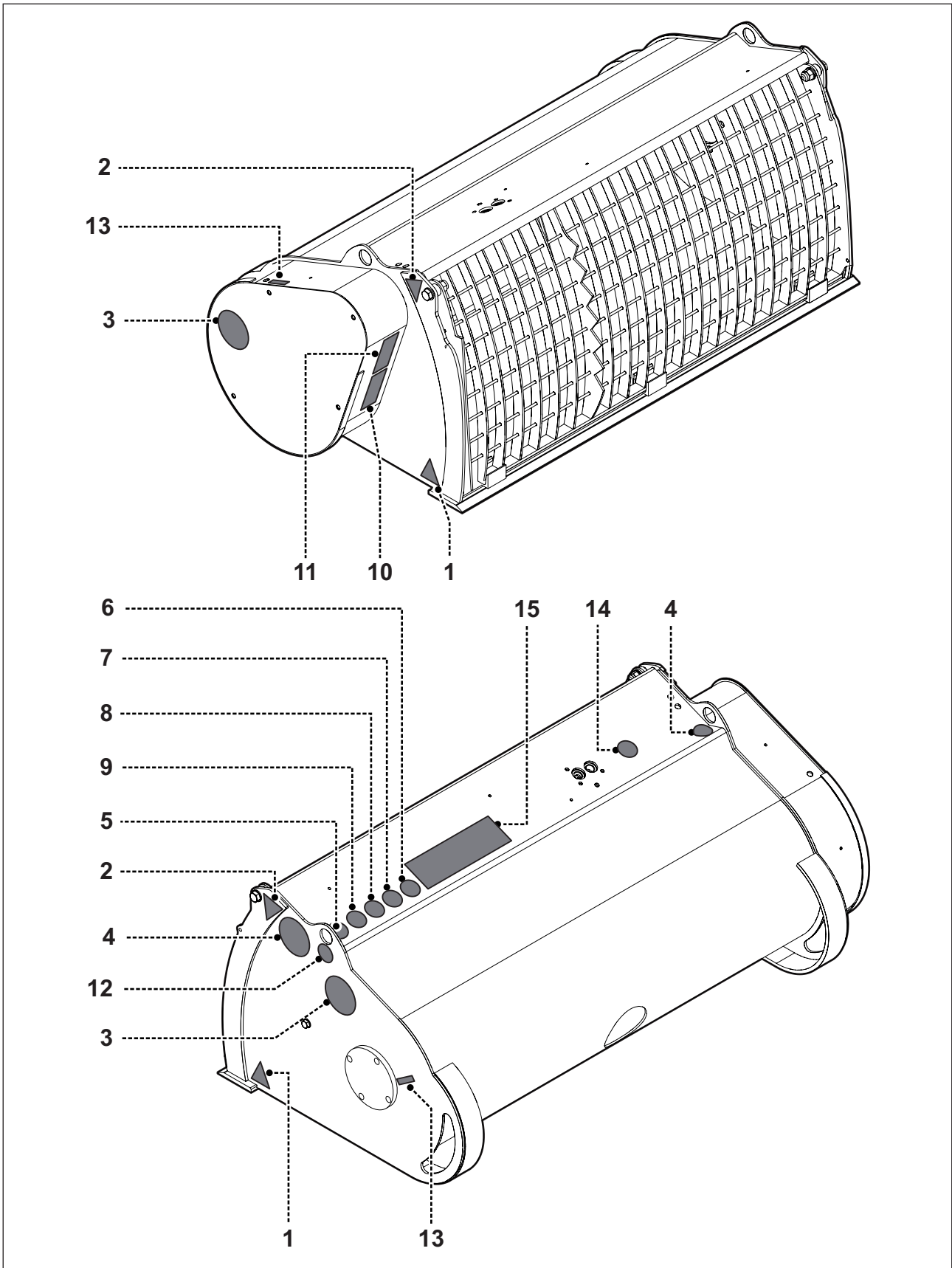
B - DESCRIPTION

10		Lire les instructions Lire attentivement et conserver soigneusement le manuel d'instructions et les consignes de sécurité avant la mise en service.
11		Éteindre le moteur et enlever la clé Avant d'effectuer toute opération d'entretien ou de réparation éteindre le moteur et enlever la clé de contact, puis consulter le manuel d'instructions.
12		Il est interdit de soulever les personnes Il est interdit de soulever ou de transporter les opérateurs ou le personnel au moyen du godet. Danger de blessures graves.
13		Points de graissage
14		Il est interdit de réparer, lubrifier, régler, nettoyer les organes en mouvement
15		Il est interdit d'ouvrir ou de déposer la grille avec le godet malaxeur en marche.

B - DESCRIPTION

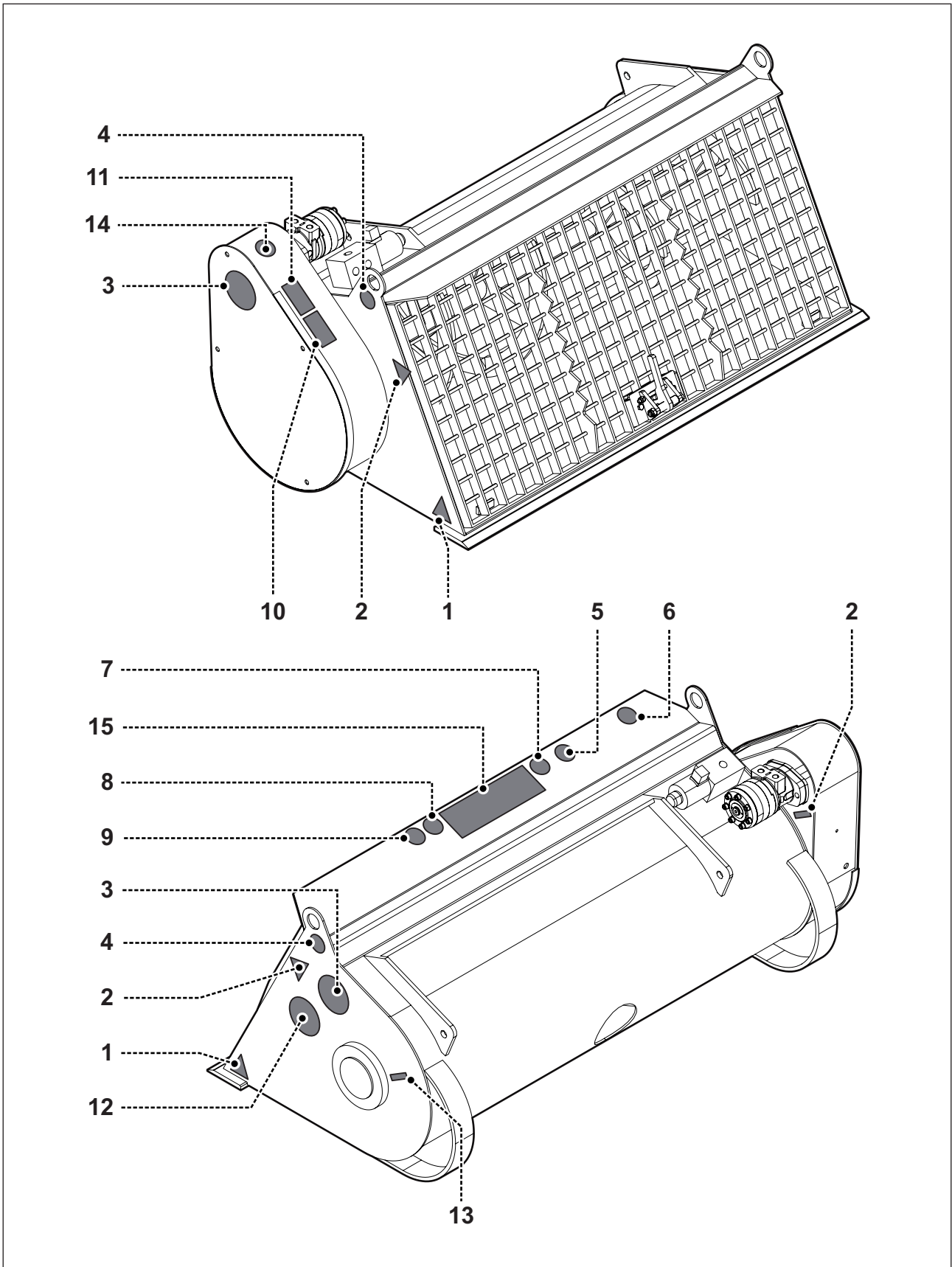
Schéma de positionnement de la signalétique

Modèles 100-150-200-200SL-250-250SL-300-300SL-350



B - DESCRIPTION

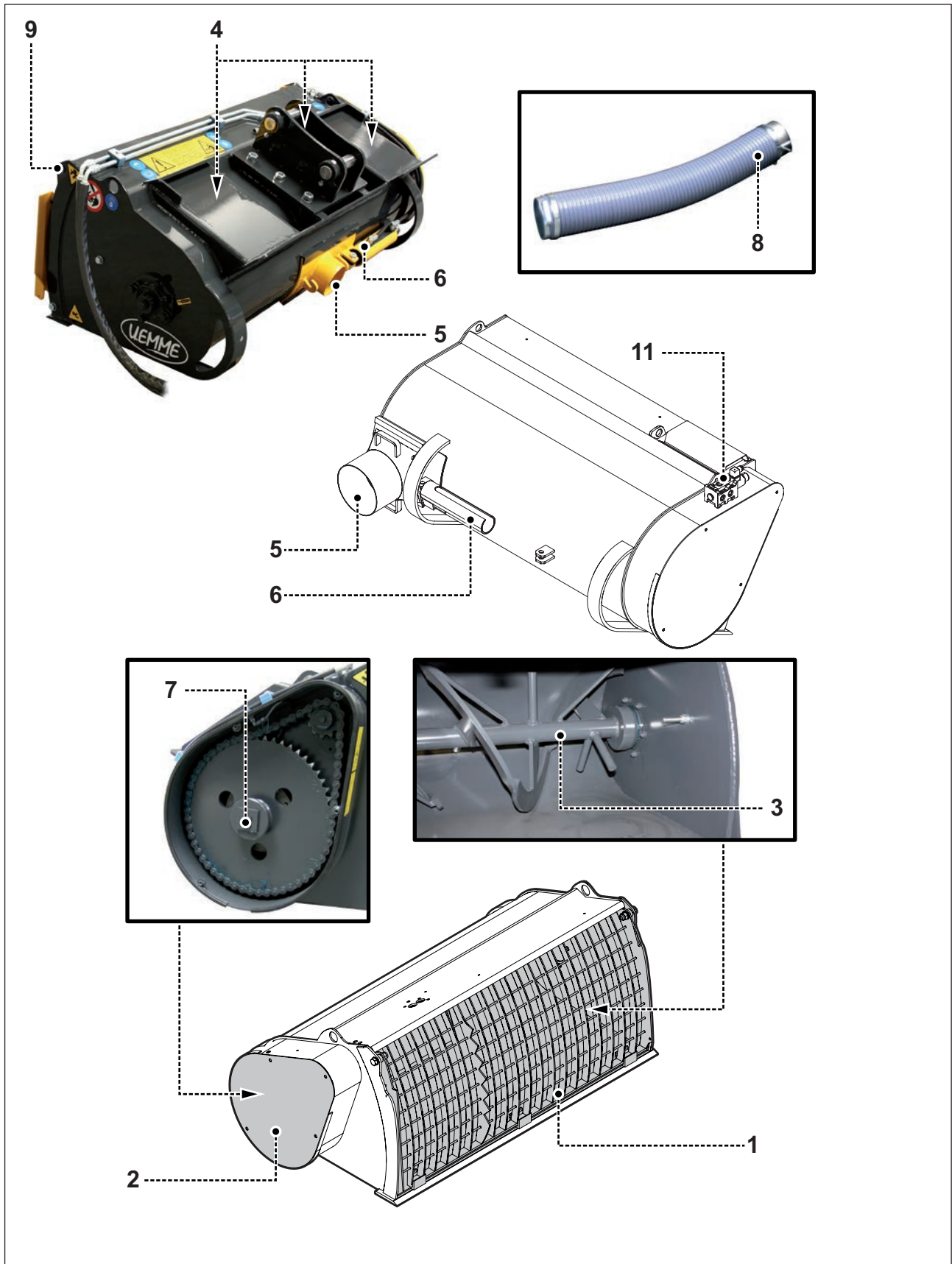
Modèles 450-600-750-1000



B - DESCRIPTION

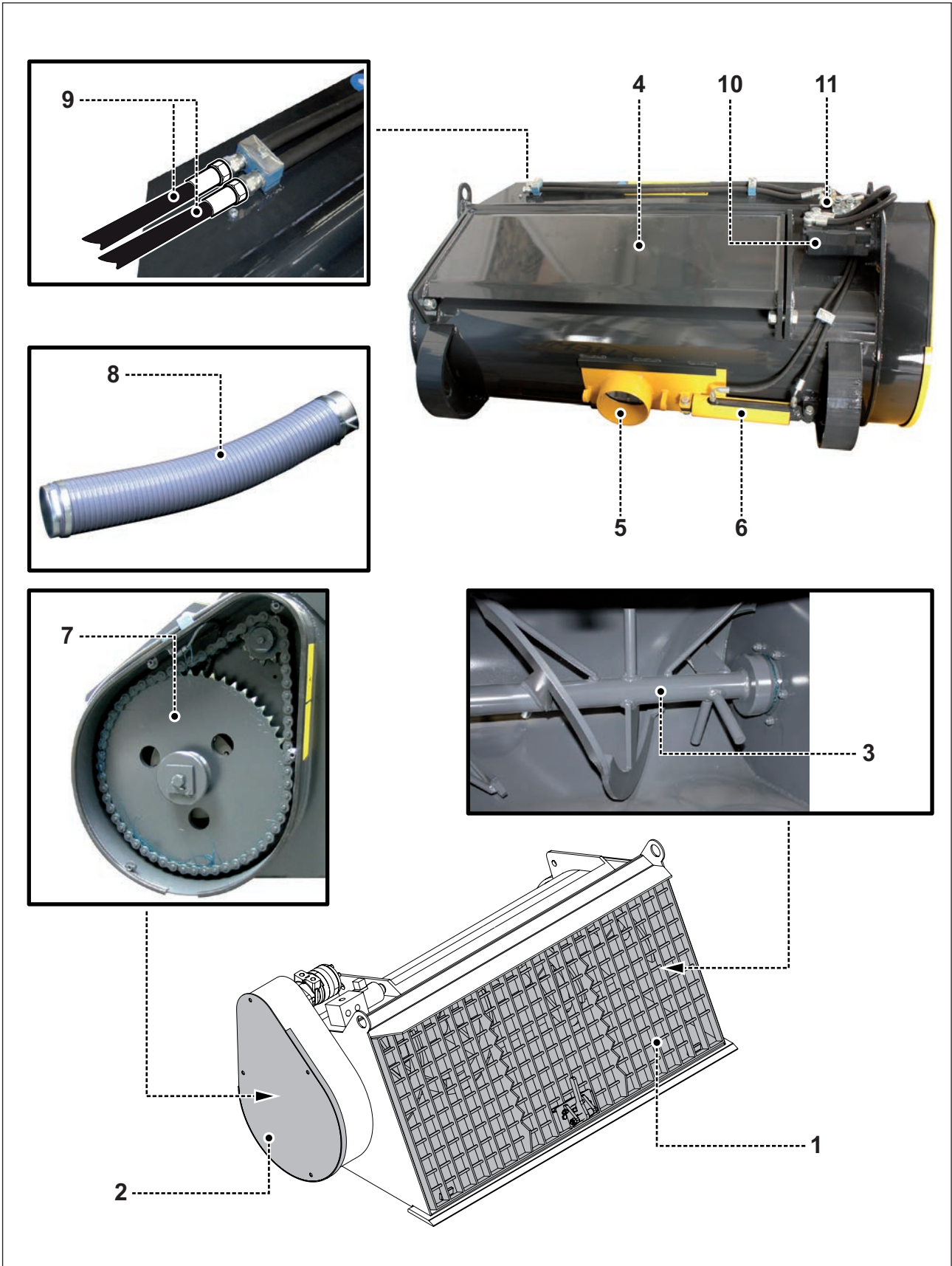
Pièces principales

Modèles 100-150-200-200SL-250-250SL-300-300SL-350



B - DESCRIPTION

Modèles 450-600-750-1000



B - DESCRIPTION

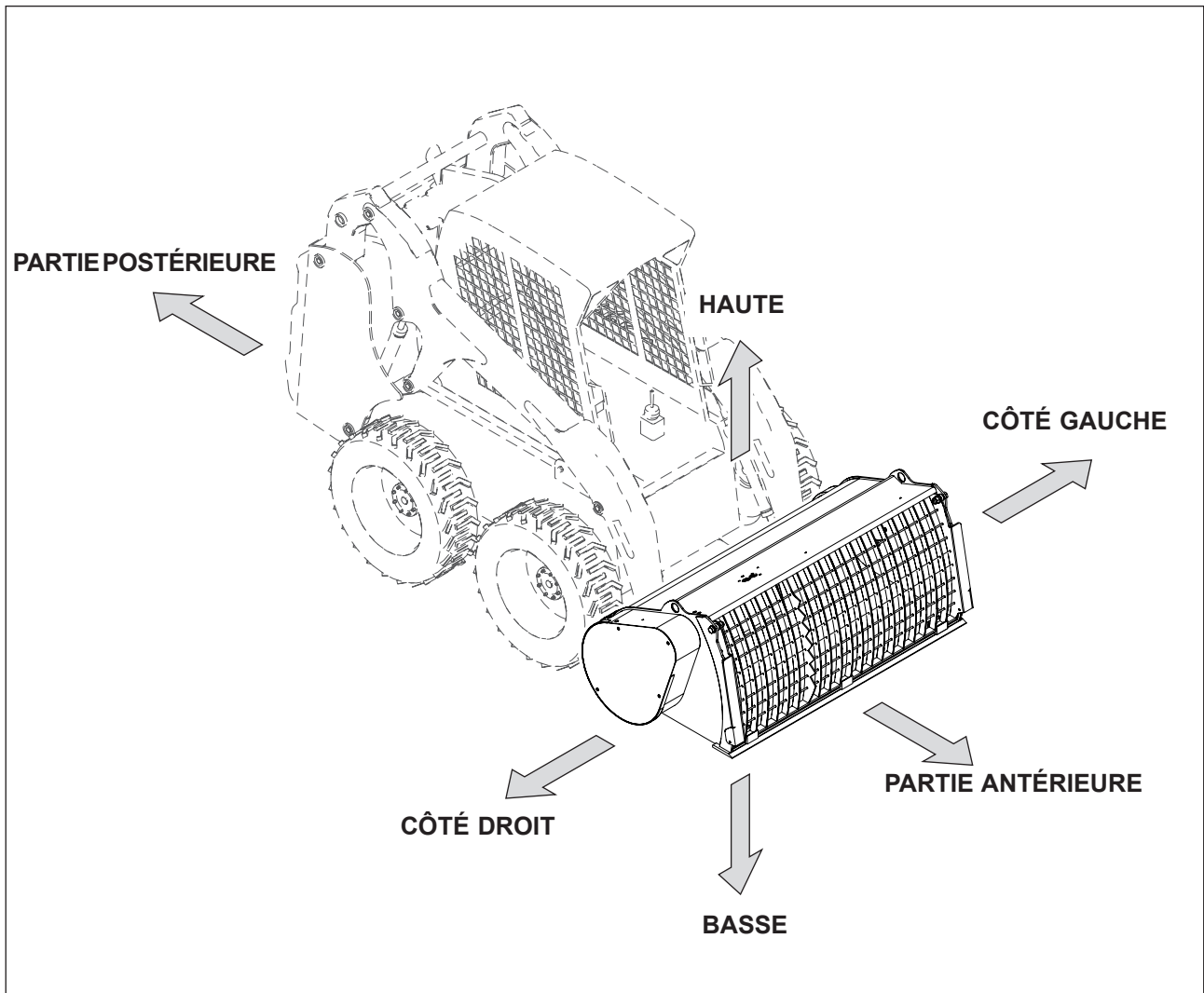
1. Grille de protection
2. Carter de transmission
3. Vis sans fin
4. Attaches à la machine
5. Goulot pour le tuyau de vidange du béton
6. Système d'ouverture et de fermeture de la goulotte de vidange
7. Transmission
8. Tuyau de vidange du béton
9. Tuyauterie hydraulique avec raccords rapides
10. Moteur hydraulique
11. Électrovanne pour l'ouverture hydraulique de la goulotte de vidange

Accessoires en option

- Valve régulatrice de la pression
- Dispositif de blocage hydraulique de la rotation de la vis sans fin
- Moteur orbital pour hautes pressions et débits d'huile élevés
- Ressorts à gaz avec dispositif de blocage hydraulique de la rotation de la vis sans fin
- Plaque boulonnée pour excavateurs
- Kit raccords rapides 3/4 S.F.
- Connecteur à 8 ou 14 pôles
- Cuve en Hardox
- Axes filetés en Hardox (non prévus dans la version SL)
- Enrouleur de câble

B - DESCRIPTION

Orientation



États de l'équipement

Lors du redémarrage, après une pause, vérifier qu'aucune modification ou intervention non autorisée n'ait été effectuée (décrochage non autorisé, desserrage des vis, etc.).

Pause de travail

Par « configuration de pause de travail » on entend les situations où l'équipement a des arrêts de quelques heures (exemple : fin de service, absence de l'opérateur préposé à la conduite et à la supervision de la machine, pause déjeuner, etc.).

Dans ce cas, les conditions générales doivent être les suivantes :

- godet vide et propre.
- équipement posé sur le sol d'une manière stable, dans une zone appropriée à la fonction et au stationnement et qui garantit le maximum de sécurité sur un terrain nivelé ;
- Équipement relié à la machine avec circuit oléohydraulique sans pression (décharger la pression).
- Moteur éteint.
- Les portes, les tableaux et tous les instruments munis de serrure avec cadenas ou à clé, bloqués et sans les clés.
L'opérateur devra avoir avec lui, ou avoir rangé dans un lieu sûr, toutes les clés qui permettent d'actionner la machine.
- L'opérateur peut momentanément s'absenter de la zone de travail.



Note

Si l'opérateur reste présent à proximité de la machine, il n'est pas indispensable de bloquer les volets et les tableaux pourvus de serrure.

- Seul le personnel autorisé peut accéder à la zone de travail.
- La zone de travail doit être signalée.

Arrêt prolongé

Quand le godet doit rester inactif pendant plus de 3 jours.

Dans ce cas, les conditions générales doivent être les suivantes :

- godet vide et propre.
- Équipement garé dans un espace approprié au stationnement prolongé (si possible à l'abri) qui garantit le maximum de sécurité sur un terrain nivelé.
- Équipement posé sur le sol sur des supports en bois et terrain NON mouvant.
- Équipement décroché de la machine.
- Les portes, les tableaux et tous les instruments munis de serrure avec cadenas ou à clé, bloqués et sans les clés.
L'opérateur devra conserver en lieu sûr toutes les clés qui permettent d'actionner la machine.
- L'opérateur peut s'absenter de la zone de travail.
- Seul le personnel autorisé peut accéder à la zone de travail.
- La zone de travail doit être signalée (dans le cas où le travail ne serait pas terminé).
- Si prévu, effectuer les opérations d'entretien nécessaire.
- Appliquer la signalétique de sécurité.



Attention

Signaler l'interdiction d'accès au personnel non autorisé et la condition d'arrêt à l'aide de panneaux / avis clairs et bien en vue.

B - DESCRIPTION

Arrêt momentané

Par « configuration d'arrêt momentané » on entend les situations où l'équipement a des arrêts de très courte durée.

Dans ce cas, les conditions générales sont les suivantes :

- L'équipement est connecté à la machine et aux sources d'énergie.
- Le moteur de la machine est allumé.
- L'opérateur responsable est présent au poste de commande.
- Seul le personnel autorisé peut accéder à la zone de travail.
- La zone de travail est signalée.

Condition de travail

Par « configuration de travail » on entend les situations où l'équipement est opérationnel.

Dans ce cas, les conditions générales sont les suivantes :

- L'équipement est connecté à la machine et aux sources d'énergie.
- Le moteur de la machine est allumé.
- L'opérateur est présent au poste de commande.
- Sur la zone de travail, aucun autre opérateur présent.
- La zone de travail doit être signalée.

Caractéristiques du cycle de travail

L'équipement permet de préparer et de décharger le béton en deux différentes phases de travail, selon la définition au chapitre « Usage prévu ».



Danger

Tout le personnel doit sortir de la zone délimitée et devra maintenir une distance de sécurité. La distance devra considérer la situation la plus dangereuse pouvant se créer pendant un évènement exceptionnel.

Usage prévu

L'équipement doit être confié seulement à un personnel « habilité » à l'utilisation, au travers « d'une formation et d'une information » adéquates (à la charge du client) et une lecture attentive de la « Notice de mode d'emploi » qui devra être mise à la disposition de l'opérateur avant l'utilisation de l'équipement.

L'équipement doit être utilisé par un seul opérateur sauf lors des opérations de vidange avec tuyau flexible pendant lesquelles la présence d'un deuxième opérateur à bord de la machine est requise.

L'équipement a été conçu et fabriqué pour être installé sur des machines et utilisé pour la préparation de bétons indépendamment des pourcentages et de la granulométrie des divers matériaux.

Les matériaux sont chargés directement dans le godet.

Les limites d'utilisation de l'équipement sont assujetties aux données techniques des diverses versions (voir section « Données techniques »).

Avant la mise en service, l'installateur doit effectuer les contrôles techniques en conformité avec les normes en vigueur.

En particulier il faut effectuer les contrôles de :

- Visibilité
- Commandes

Utilisation impropre

L'équipement NE doit PAS être utilisé pour mélanger des liquides et des matériaux corrosifs ; tout emploi différent de celui prévu pourrait endommager l'équipement et constituer un danger pour les opérateurs.

Ne pas utiliser l'équipement hors de la plage des limites d'emploi définies par les données techniques de chaque version (voir « Données techniques »).



Attention

L'utilisation de l'équipement dans les conditions les plus difficiles (exemple : mauvaises conditions environnementales, matériaux lourds, etc.) comporte des contrôles et / ou des opérations d'entretien plus fréquents.

Il est interdit d'utiliser l'équipement d'une façon différente de celle décrite dans le chapitre « Usage prévu » et en contraste avec les indications fournies dans la section « Sécurité ».

Conformité du produit

Directives de l'UE

2006/42/CE

Directive du Parlement européen et du Conseil concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux machines.

Comportements interdits

- Il est interdit d'utiliser l'équipement pour transporter ou déplacer des personnes.
- Il est interdit d'essayer de soulever, de tirer ou de pousser les charges bloquées au sol.
- Il est interdit de stationner à l'intérieur de la zone de travail de l'équipement.
- Il est interdit de continuer le travail après avoir relevé la moindre défaillance structurelle.
- Toute intervention (réglages, déposes, etc.) sur l'équipement lorsque celui-ci est en marche est interdite.
- Il est interdit de s'approcher de l'équipement avec des vêtements non appropriés (exemples : cravates, vêtements larges, déboutonnés, etc.) : porter seulement des vêtements de travail.
- Il est interdit d'utiliser l'équipement ou d'effectuer des opérations d'entretien sans porter les Dispositifs de Protection Individuelle (DPI) appropriés.
- Il est interdit d'utiliser l'équipement dans des conditions qui ne sont pas expressément prévues dans la destination.
- Il est interdit d'utiliser des points de levage de l'équipement différents de ceux prévus.
- Il est interdit d'ouvrir la grille avec le godet malaxeur en marche.



Il est interdit d'introduire les mains et/ou les pieds à l'intérieur de la goulotte de vidange.

Environnement

- Il est interdit d'utiliser l'équipement dans des zones à risque d'incendie.
- Il est interdit d'utiliser l'équipement dans des milieux explosifs et corrosifs.
- Il est interdit d'utiliser l'équipement dans des milieux clos dépourvus de système permettant un recyclage d'air.
- Il est interdit de travailler avec l'équipement à une distance (des lignes électriques aériennes et souterraines) inférieure à la distance minimum admise par les normes en vigueur dans le pays où l'on travaille.
- Il est interdit d'opérer avec un éclairage insuffisant de la zone où l'on travaille.



Danger

En cas d'application du godet à un tracteur agricole, ce dernier devra être équipé d'une structure protectrice anti-renversement ROPS.

Risques résiduels et dangers

Les risques et les dangers impliqués dans la conception et la réalisation de l'équipement ne pouvant pas être évités sont indiqués ci-dessous.

Lors de l'utilisation

- Risque d'écrasement et de collisions pendant l'opération d'accrochage de l'équipement.
- Dangers d'accrochage ou d'entraînement en cas de port de vêtements inappropriés.
- Risque de collision avec les équipements, les infrastructures fixes, les objets mobiles ou éléments présents dans la zone de travail, dans le cas où les espaces de manœuvre nécessaires et la manutention serait imprudente, négligée et non effectuée avec l'attention nécessaire.
- Risque de collision avec risques conséquents d'écrasement pour les personnes et/ou ouvriers présents dans la zone de travail.
- Sécurité personnelle à risque dans le cas où la présence d'au moins deux opérateurs dans la zone de travail serait indispensable et le personnel préposé à l'utilisation commence à déplacer l'équipement avant que le collaborateur ne se soit éloigné de la zone dangereuse.
- Risque pour la sécurité personnelle lorsque des opérations et interventions de montage / démontage de pièces, accessoires ou composants sont effectuées et les employés sont sans protections personnelles nécessaires (casque, gants, chaussures de sécurité, etc...).
- Risque de dommages au personnel présent dans la zone si l'on se déplace avec l'équipement à une distance du sol supérieure à 30 cm.
- Risque de dommages au personnel présent dans la zone si l'on se déplace avec le godet muni des dents, mais sans la protection nécessaire.
- Risque de collision avec des infrastructures fixes et mobiles (exemple : automobiles garées et en mouvement, portes, portails, etc.) présentes le long du trajet, si, après l'utilisation, le godet n'est pas positionné correctement au sol.
- Risque de collision avec des infrastructures fixes et mobiles présentes le long du trajet, si les arrêts de sécurité dans toutes les parties mobiles, accessoires et matériaux qui en prévoit l'utilisation ne sont pas insérés.

Lors de la maintenance

- Danger de projection de jets de matériau pendant les opérations de nettoyage du godet et de la vis sans fin.

Risque d'endommager l'équipement avec danger conséquent , si :

- l'on remplace les pièces ou les éléments de l'équipement avec des pièces de rechange non originales ;
- l'on effectue des opérations ou des interventions NON autorisées par le constructeur ;
- des interventions auprès des garages non autorisés sont exécutées.

Risques généraux pour les opérateurs et personnes exposées

Si les personnes NE stationnent PAS et /ou NE se déplacent PAS en respectant les distances de sécurité, elles s'exposent à :

- Danger de cisaillement
- Danger d'accident
- Danger d'écrasement
- Danger de collision et chute conséquente

Avertissements pour l'utilisation

Placement et travail



Attention

L'utilisation correcte et sécurisée impose de contrôler, avant de commencer le travail, le godet et le blocage correct des arrêts mécaniques.

En cas d'anomalie, s'adresser à l'Assistance autorisée.

Les opérations de travail doivent être effectuées à une vitesse appropriée à la quantité de béton que l'on est en train de déplacer de façon à éviter des tirs et des efforts brusques et inattendus à la structure.



Danger

La présence le long du parcours d'objets en quantité et dimensions excessives peut endommager l'équipement et représenter une source de danger pour les choses, les personnes et les animaux qui se trouvent le long du parcours de travail en ne maintenant pas une distance de sécurité.

Maintenir les objets, les personnes et les animaux à une distance de sécurité (10 m).

Déplacement, circulation et stationnement

Toujours vérifier la correcte installation de l'équipement sur la machine afin de ne pas compromettre la sécurité pendant les déplacements et la circulation.



Attention

Bloquer tous les axes avec les goupilles spéciales avant de faire circuler ou de déplacer l'équipement.

Au besoin, rétablir l'efficacité des axes, des goupilles et des blocages en contactant directement le centre d'assistance agréé le plus proche.

Les équipements et les accessoires peuvent rester ancrés pendant le déplacement ou la circulation seulement si les conditions de loi relatives aux dimensions et encombrements maximums admis sont respectées. S'assurer qu'ils soient bien bloqués / fixés.

Se conformer toutefois normes en vigueur.

Le positionnement / stationnement de l'équipement ne doit pas entraver, sauf indications et autorisations préventives :

- les sorties d'urgence, passages piétons et voies de circulation pour les véhicules ;
- les voies d'évacuation en cas de danger, portes et entrées d'espaces privés, passages pour véhicules ;
- la visibilité aux signalisations (signaux routiers, panneaux d'avertissement, signaux lumineux etc.).

Visibilité et éclairage

Avant de procéder aux opérations, vérifier le respect des normes minimales de visibilité, en évitant les milieux assombrés (brouillard, fumées, etc.) et non éclairés.

Ne pas procéder dans le cas où la sécurité et la visibilité nécessaires ne seraient pas garanties dans la zone de travail.

Décharges électriques

La décharge électrique représente un danger de mort pour tout le personnel exposé, il est donc opportun de maintenir l'équipement et la charge aux distances indiquées dans le tableau suivant.

Un (kV)	D (m)
≤ 1	3
$1 < Un \leq 30$	3,5
$30 < Un \leq 132$	5
> 132	7

Où :

Un = Tension nominale

D = Distance

Dans le cas où l'équipement et les lignes électriques devraient se toucher ou si la distance entre l'équipement et les lignes électriques devrait se réduire (à cause du vent, des oscillations, etc.) en provoquant des décharges dangereuses, il faut :

- maintenir le personnel et les animaux présents dans la zone, à une distance d'au moins 10 m de l'équipement, de la machine ou de la charge ;
- le personnel qui se situe dans un rayon de 10 m, doit sortir de l'espace en sautant avec les jambes fermées et jointes ;
- éviter le contact entre l'équipement et la machine ;
- signaler le danger menaçant au personnel qui se trouve à l'intérieur de la zone environnante en leur interdisant de s'approcher et de toucher l'équipement et la machine ;
- si votre position est sans implications dangereuses, ne tentez pas de vous éloigner mais restez immobiles en gardant votre position et en attendant les secours spécialisés, ne touchez à aucun objet ou partie en métal autre que celles avec lesquelles vous êtes déjà en contact ;
- les opérateurs qui se trouvent dans la cabine du véhicule ne doivent pas bouger en attendant les secours spécialisés.

Les opérateurs

Chaque opérateur a des tâches qu'il est tenu de remplir.

Les figures opérationnelles qui tournent autour de l'utilisation de l'équipement peuvent être résumées en :

personnel préposé à l'utilisation de l'équipement et conducteur de la machine.

- Il s'informe, avant d'utiliser l'équipement sur des chantiers ou des zones industrielles, auprès du responsable de la sécurité de la zone sur les dangers présents dans la zone destinée aux manœuvres de la machine et sur les dangers qui peuvent surgir en utilisant l'équipement.
- Il choisit le lieu de travail et l'endroit où garer la machine avec l'équipement.
- Il délimite la zone de travail pour interdire l'accès aux personnes étrangères au chantier.
- Il évalue le parcours à effectuer avec la charge et le degré de dangerosité dû à la présence d'obstacles.
- Il effectue les opérations de mise au repos de l'équipement pour effectuer le transport en toute sécurité.
- Il inspecte l'équipement pour chercher les éventuelles anomalies.
- Il contrôle l'état et la lisibilité des plaquettes appliquées sur l'équipement.
- Il contrôle que l'équipement au repos soit dans la bonne position.
- Il conduit le véhicule sur lequel se trouve l'équipement, en toute sécurité, d'un lieu de travail à l'autre.

Agent de maintenance ordinaire

- Il contrôle l'état de conservation de l'équipement, l'usure des éléments de glissement, les tuyaux flexibles et les éventuelles fuites.
- Il effectue la maintenance ordinaire comme décrit ci-dessus, selon la fréquence indiquée dans la publication présente.
- Il signale à l'atelier autorisé et au propriétaire de l'équipement les situations inattendues (telles que l'usure, les affaissements, les ruptures, etc.).
- Il remplit les talons de contrôle.

En fonction des opérations de maintenance à effectuer le préposé à la maintenance ordinaire doit utiliser les DPI indiqués ci-dessous.

VÊTEMENTS Utilisation de vêtements de protection pour éviter les accrochages avec les parties mécaniques de l'équipement ou de la machine.

GANTS Utilisation des gants de protection afin d'éviter des risques de coupure, perforation ou piqure, causés par des pièces mécaniques ébarbées de manière incorrecte.

CHAUSSURES Usage des chaussures de sécurité afin d'éviter des risques provoqués par la chute de matériaux ou équipements utilisés lors de travaux de maintenance ordinaire.

LUNETTES Obligation de protéger les yeux avec des lunettes ou écrans de protection en cas d'interventions à proximité des pièces du circuit oléohydraulique sous pression et/ou pendant les opérations de nettoyage de la machine.

Responsable de la sécurité du chantier ou de la zone de travail

- Il informe l'opérateur préposé à l'utilisation de l'équipement à propos de :
 - risques présents dans la zone de travail et sur ceux qui peuvent se produire en utilisant la machine ;
 - présences d'ouvriers dans la zone à risque (zone de manœuvre de la machine) qui, pour des fonctions particulières, ne peuvent abandonner le poste de travail ;
 - éventuelles fuites de substances dangereuses dans l'air ou au sol pouvant compromettre l'exécution du travail en toute sécurité ;
 - dispositifs de sécurité obligatoires sur la zone de travail intéressée.

Responsable de la sécurité de l'équipement

- Il informe le personnel préposé sur l'utilisation, sur les dangers qui peuvent surgir en l'utilisant.



Danger

Le responsable de la sécurité de l'équipement a l'obligation de surveiller que ce dernier ne soit pas utilisé d'une manière impropre, c'est-à-dire de façon à ce qu'il puisse mettre en danger la santé de l'opérateur, des personnes exposées, des animaux et du matériel présents dans la zone de travail.

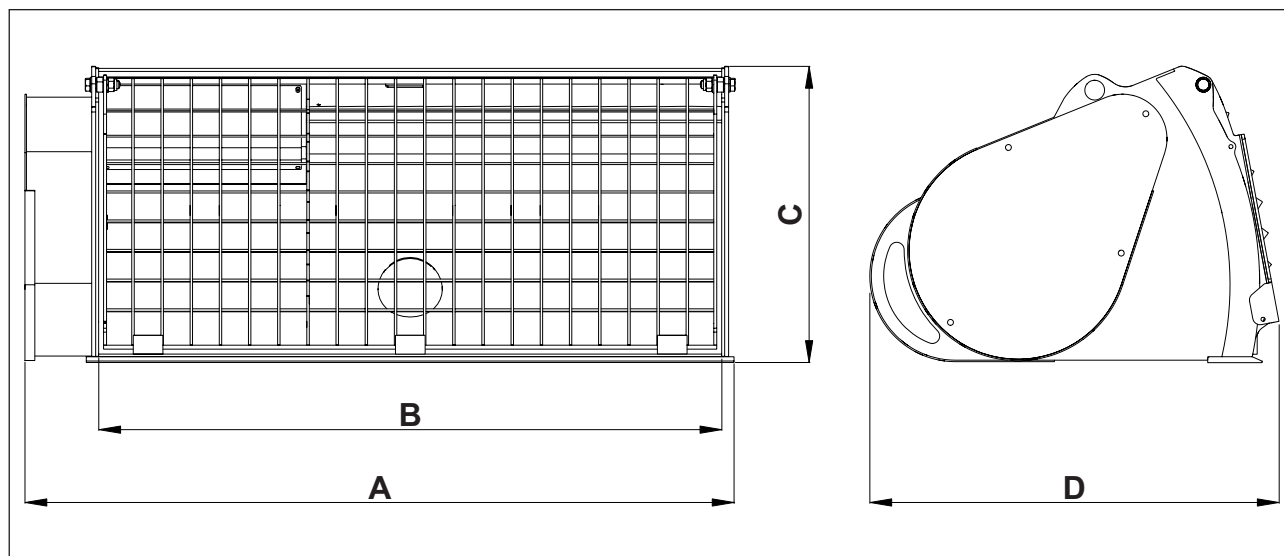
Dispositifs de sécurité

L'équipement prévoit les dispositifs de sécurité suivants :

- protections (carters et/ou grilles) fixes. Les zones dangereuses de la machine sont dotées de carters fixes de protection. Ces carters sont fixés (au moyen de vis, écrous, soudure) de façon à pouvoir être ouverts ou enlevés uniquement à l'aide d'outils spécifiques. Ainsi l'accès aux zones dangereuses de la machine ne pourra être que volontaire, par exemple pour effectuer des opérations d'entretien ou de réparation. Ces opérations sont admises uniquement avec l'équipement à l'arrêt et le moteur de la machine éteint.
- Plaques et marquages de sécurité. Pour la position et la signification des plaquettes et des marquages de sécurité appliqués sur la machine consulter le chapitre correspondant dans la section B - DESCRIPTION.
- Dispositif de blocage de la rotation de la vis sans fin dans le cas de grille à ouverture facilitée au moyen de ressorts à gaz (EN OPTION).

D - DONNÉES TECHNIQUES

Données techniques



	100	150	200	200 SL	250	250 SL	300	300 SL
Diamètre axe fileté (mm)	310	400	400	400	480	480	480	480
A. Largeur totale du godet (mm)	1110	1170	1490	1490	1490	1490	1575	1575
B. Largeur int. du godet ou de service (mm)	940	940	1260	1260	1260	1260	1345	1345
C. Hauteur (mm) avec attache universelle	630	630	630	630	720	720	720	720
D. Profondeur (mm) avec attache universelle	750	750	750	750	820	820	820	820
Diamètre du tuyau de vidange (mm)	130	130	180	180	180	180	180	180
Poids à vide (kg)	170	255	290	285	345	340	365	360
Capacité (techniquement possible) (l)	100	160	210	210	250	250	270	270
Poids total techniquement possible (kg)	411	639	794	781	945	940	1013	1008
Débit continu (litres/min.)	60	60	60	60	60	60	60	60
Débit intermittent (litres/min.)	115	115	115	115	115	115	115	115
Pression de fonctionnement continue (bar)	140	140	140	140	140	140	140	140
Pression de fonctionnement intermittente (bar)	260	260	260	260	260	260	260	260
Couple continue au moteur (De Nm)	35,7	44,6	44,6	44,6	44,6	44,6	44,6	44,6
Couple intermittent au moteur (De Nm)	66,2	82,8	82,8	82,8	82,8	82,8	82,8	82,8



Danger

Les valeurs dans le tableau sont référées à l'équipement standard. Pour obtenir les données précises, notamment concernant les poids, consulter les informations sur la plaque d'identification appliquée sur l'équipement.



Note

Calculs effectués avec rapport 1 l = 2,4 kg.

D - DONNÉES TECHNIQUES

	350	450	600	750	1000
Diamètre axe fileté (mm)	480	540	620	620	620
A. Largeur totale du godet (mm)	1700	1760	1760	2070	2370
B. Largeur int. du godet ou de service (mm)	1590	1590	1590	1900	2200
C. Hauteur (mm) avec attache universelle	720	820	950	950	950
D. Profondeur (mm) avec attache universelle	820	980	1030	1030	1100
Diamètre du tuyau de vidange (mm)	180	180	180	180	180
Poids à vide (kg)	420	590	680	760	950
Capacité (techniquement possible) (l)	320	460	600	720	1080
Poids total techniquement possible (kg)	1188	1694	2120	2488	3542
Débit continu (litres/min.)	80	80	125	200	200
Débit intermittent (litres/min.)	120	120	150	240	240
Pression de fonctionnement continue (bar)	210	210	160	180	180
Pression de fonctionnement intermittente (bar)	280	280	180	210	210
Couple continue au moteur (De Nm)	84,3	84,3	106,7	144,5	144,5
Couple intermittent au moteur (De Nm)	112,4	112,4	120,1	168,5	168,5



Danger

Les valeurs dans le tableau sont référées à l'équipement standard. Pour obtenir les données précises, notamment concernant les poids, consulter les informations sur la plaque d'identification appliquée sur l'équipement.



Note

Calculs effectués avec rapport 1 l = 2,4 kg.

Pour l'association équipement - machine, la condition suivante est nécessaire :

Poids total techniquement possible < charge nominale de fonctionnement machine ⁽¹⁾ + poids à vide du godet de la machine ⁽²⁾



Attention

Le calcul ne remplace pas l'exécution des essais de stabilité prévus avant la mise en service.

- ⁽¹⁾ **Charge nominale de fonctionnement machine** : indiquée d'habitude dans les informations fournies avec la machine de base, il s'agit de sa charge maximale, net de la masse du godet standard fournie par le constructeur ; une fois cette valeur dépassée, des phénomènes de perte de stabilité, même longitudinale peuvent se produire. Cette valeur, aux fins de l'association machine de base - godet malaxeur doit être supérieure à la masse du godet malaxeur en conditions de charge maximale techniquement possible. Cette dernière est établie en fonction des caractéristiques géométriques du godet malaxeur, soit les limites importantes de fonctionnement du mélange pouvant se produire une fois que la valeur prévue par le constructeur a été dépassée ; il faut toujours considérer la valeur la plus sûre pour le poids spécifique du béton (2 400 kg/m³). Dans le cas de machines de base à cinématique variable (pelles et chariots industriels à bras télescopique) la comparaison devra être effectuée en tenant compte des dispositifs de sécurité y installés, et en particulier :

D - DONNÉES TECHNIQUES

- pour les machines avec dispositifs de limitation de la charge ou de dispositifs d'avertissement de surcharge, la comparaison doit être effectuée avec la charge de fonctionnement maximale utile du diagramme de charge de la machine de base ;
 - pour les machines sans dispositifs de limitation et d'avertissement, la comparaison doit être effectuée avec la valeur minimale du diagramme de charge de la machine de base ;
- ⁽²⁾ seulement dans les cas où la distance dans le sens longitudinal et horizontal du barycentre du godet malaxeur de la structure portante de la machine de base, en condition de charge maximale techniquement possible, serait inférieure ou égale à celle du barycentre du godet standard.

Bruit aérien

Du fait que le godet est un équipement interchangeable, c'est-à-dire qu'il ne peut pas fonctionner sans un véhicule d'entraînement, le bruit produit ne dépasse pas celui de la machine.

L'utilisateur se chargera de s'assurer que le bruit aérien du véhicule préposé (tracteur agricole, machine) ne dépasse pas la limite maximale de 80 dB (A).

Ce mesurage doit être effectué depuis le poste de conduite de l'engin.

Si la limite de 80 dB (A) est dépassée, il est nécessaire d'utiliser des équipements de protection individuelle appropriés (casque, bouchons, etc.).

Avant-propos

Cette section fournit les informations relatives à la manutention et au déplacement de l'équipement. Respecter toutes les normes générales et spécifiques concernant les moyens de levage et les opérations de manutention et de transport, même si elles ne sont pas expressément mentionnées dans le document.

Avant de commencer à travailler il faut avoir lu et appris les sections de ce manuel d'utilisation, en particulier la section « C - Sécurité ».

Il faut en outre respecter les consignes de sécurité spécifiques de cette section pour garantir la sécurité de l'opérateur et de l'équipement.

Consignes de sécurité

Le levage et le transport doivent être effectués à l'aide d'engins appropriés au poids à soulever et à transporter.



Attention

La conduction des engins de levage et de transport doit être confiée au personnel autorisé et habilité à l'utilisation des engins en question.

Le propriétaire est chargé de trouver le personnel habilité au levage, au transport et aux moyens de levage appropriés.

Le constructeur décline toute responsabilité dans le cas où les engins de levage ne seraient pas appropriés.

Toujours utiliser des accessoires de levage en parfait état et appropriés au poids de l'équipement ou des parties à soulever.

Pendant les manœuvres de déplacement et de levage de l'équipement, il faut que la zone de manœuvre soit dégagée (sans matériel, personnes ni objets).

Pendant le levage et le transport il faut prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter la chute de la partie manutentionnée et/ou le renversement de l'engin.



Attention

L'équipement doit être déplacé très lentement.

Ne pas provoquer des chocs ou des secousses et soulever le strict nécessaire l'équipement du sol.



Attention

Pour le transport et le positionnement utiliser des moyens de levage appropriés au poids à manutentionner (voir chapitre « Données techniques »).

Tout le personnel, y compris l'opérateur, devra maintenir une distance de sécurité.

La distance devra considérer la situation de danger pouvant se créer lors d'un événement exceptionnel, comme la rupture d'une chaîne, d'une cheville à œillet et le renversement consécutif de la charge.



Attention

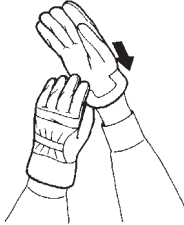
Il est expressément interdit de monter sur l'équipement.

E - LEVAGE ET TRANSPORT

Durant les opérations de levage, porter les dispositifs de protection individuelle (DPI) suivants :



casque ;



gants anti-coupure ;



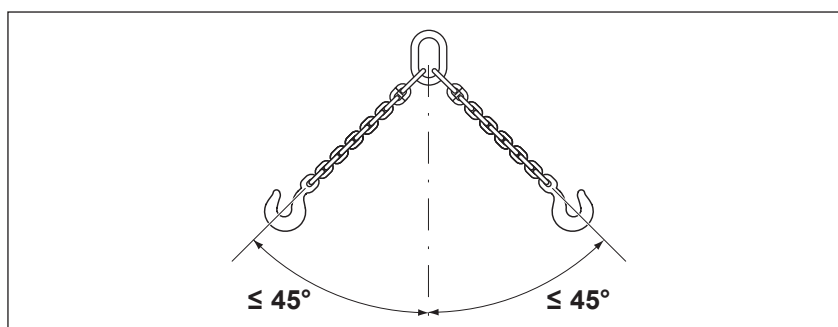
chaussures de sécurité à semelle antidérapante et pointe renforcée.

Levage

Les accessoires de levage et les accessoires d'arrimage doivent impérativement être en parfait état, adaptés aux charges à soulever, conformes aux normes en vigueur dans le pays où ils sont utilisés et utilisés dans le respect des modalités prévues par le constructeur et/ou des normes techniques applicables.

Pour le levage il faut utiliser des chaînes permettant de relier les machines aux points indiqués (voir paragraphe « Points d'accrochage prévus »).

L'angle entre les chaînes et la verticale **NE doit absolument PAS dépasser l'angle de 45°**.



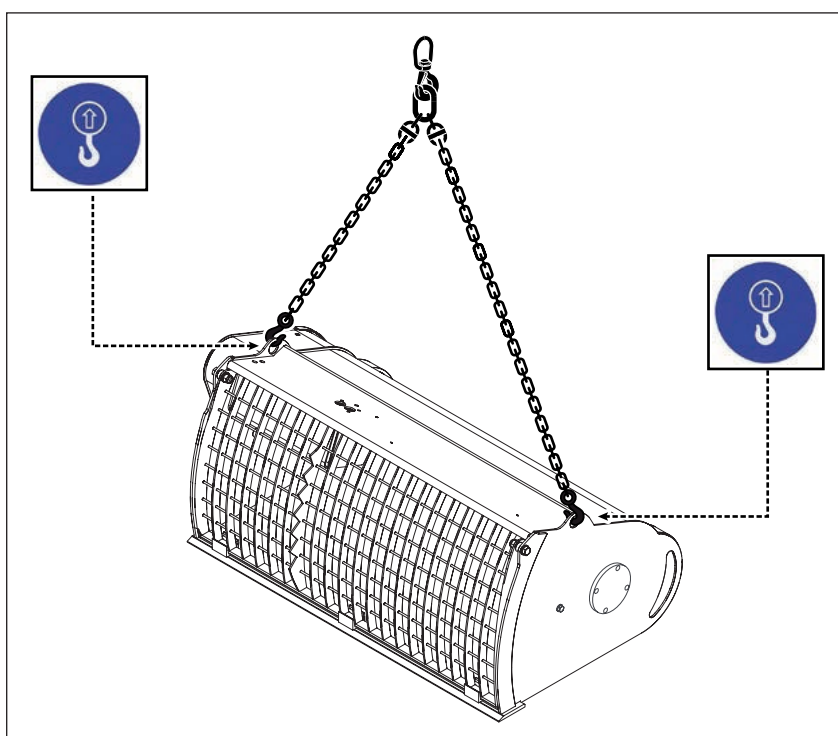
Attention

Un angle supérieur à 45° détermine une forte sollicitation aussi bien sur les sections d'élingue que sur les points d'accrochage avec risque élevé d'endommagement et de rupture.

Points d'accrochage prévus

Pour le levage et la manutention des éléments, utiliser les points de levage prévus par le constructeur.

Les points de levage se distinguent facilement car ils sont signalés par un pictogramme.



L'outil doit être accroché uniquement aux points prévus et indiqués.



Attention

Si les axes des points de levage, les crochets et les chaînes sont abîmés, ils représentent un risque très élevé car ils peuvent céder sans aucun préavis.

Dans le cas où ils seraient endommagés (tordus, tendus, ébréchés, corrodés, etc.), il faut les mettre à la ferraille afin d'éviter que d'autres personnes, ignorant le danger, puissent les utiliser.

Ne jamais utiliser des accessoires usés dont l'intégrité n'est pas certaine.

Manutention et/ou stockage

Les opérations de transport et de levage doivent être effectuées par des entreprises spécialisées opérant dans le secteur du transport de machines ; seules les compétences nécessaires et l'utilisation conforme des engins permettent d'accomplir les opérations en toute sécurité.

Durant les opérations de levage, il est important :

- d'observer la plus grande prudence ;
- d'éloigner les personnes de la zone des opérations ;
- de ne pas passer ni stationner à proximité de charges suspendues ;
- de soulever les charges à la hauteur strictement nécessaire ;
- déplacer lentement les charges, sans provoquer de collisions ou de fortes secousses ;
- de veiller à ce que la zone de manœuvre reste dégagée ;
- utiliser des barres suffisamment longues pour guider la charge.

Tout le personnel, y compris l'opérateur, devra maintenir une distance de sécurité.

La distance devra considérer le risque qui peut se présenter lors d'un événement exceptionnel comme la rupture de la chaîne, d'un crochet et le renversement conséquent de la charge.

Emballage

Retrait de l'emballage (si présent)

Le type d'emballage est en fonction du type de transport et des dimensions des composants.

Durant les phases de retrait de l'emballage, il est recommandé de faire usage de dispositifs de protection individuelle (DPI) pour les mains, les pieds, la tête, etc., conformes et en bon état.



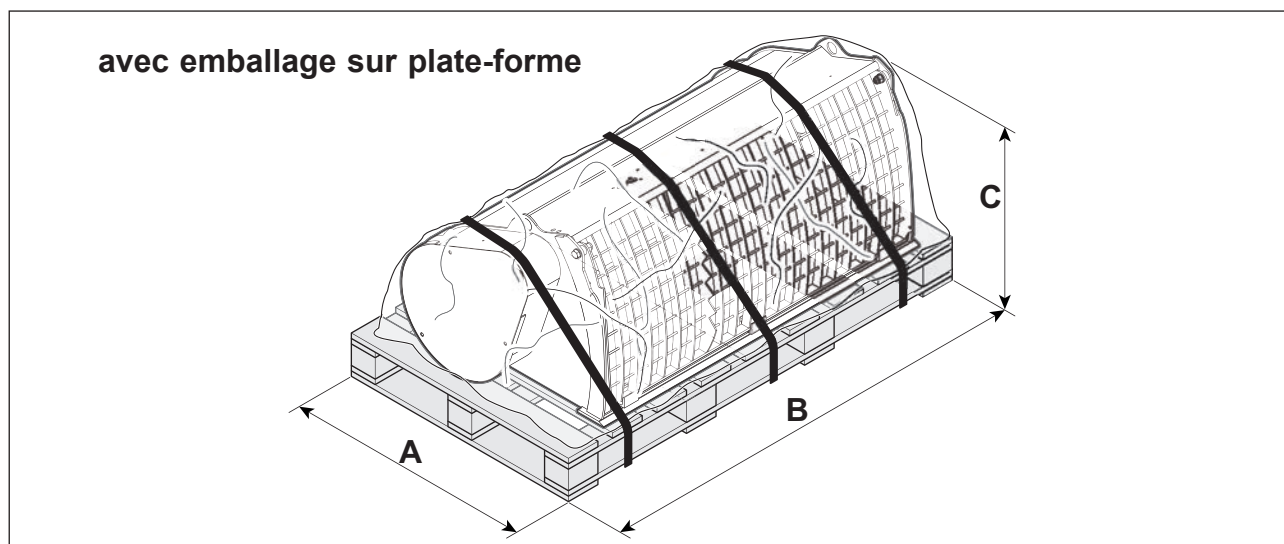
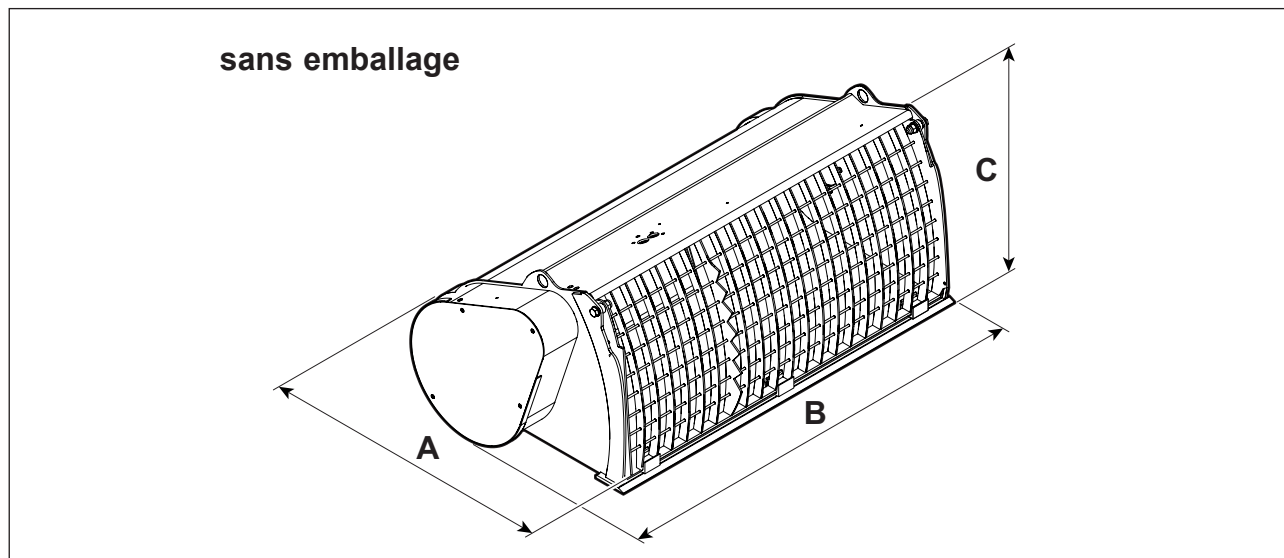
Attention

Déballer les composants en ayant soin de séparer les matériaux utilisés pour protéger l'équipement.

Ne pas disperser dans l'environnement les emballages, les poudres, les déchets, les produits chimiques. Il faut les éliminer conformément aux lois locales en vigueur.

E - LEVAGE ET TRANSPORT

Dimensions, poids et schémas de levage



		100	150	200	200 SL	250	250 SL	300	300 SL
Godet sans emballage sur plate-forme	A Largeur (mm) avec attache universelle	750	750	750	750	820	820	820	820
	B Longueur (mm)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	C Hauteur (mm) avec attache universelle	630	630	630	630	720	720	720	720
	Poids à vide (kg)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
Godet avec emballage sur plate-forme	A Largeur (mm) avec attache universelle	850	950	950	950	1020	1020	1020	1020
	B Longueur (mm)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	C Hauteur (mm) avec attache universelle	730	730	730	730	820	820	820	820
	Poids à vide (kg)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)

(*) Le choix du type d'emballage dépend du modèle.

E - LEVAGE ET TRANSPORT

		350	450	600	750	1000
Godet sans emballage sur plate-forme	A Largeur (mm) avec attache universelle	820	980	1030	1030	1100
	B Longueur (mm)	1700	1760	1760	2070	2370
	C Hauteur (mm) avec attache universelle	720	820	950	950	950
	Poids à vide (kg)	420	590	680	760	950
Godet avec emballage sur plate-forme	A Largeur (mm) avec attache universelle	820	980	1030	1030	1100
	B Longueur (mm)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	C Hauteur (mm) avec attache universelle	820	920	1050	1050	1050
	Poids à vide (kg)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)

(*) Le choix du type d'emballage dépend du modèle.

Contrôle de l'équipement

Au moment de la livraison vérifier la présence de toutes les pièces et vérifier qu'elles n'ont pas été endommagées pendant le transport ; signaler immédiatement les éventuels défauts au revendeur, à l'importateur ou au fabricant.

Contrôles pré-livraison

L'équipement sort de la société constructrice en parfait état de marche.

Le revendeur a l'obligation, lors de la livraison à l'utilisateur, de vérifier :

- l'attache pour le raccordement à la machine ;
- tous les autocollants de sécurité indiqués dans le manuel doivent être présents et lisibles ;
- les vis et les boulons soient serrés à fond ;
- l'aspect général de l'équipement ne doit pas présenter d'imperfections.



Danger

Le revendeur doit faire voir et remettre ce manuel à l'utilisateur en lui recommandant de le lire attentivement dans son entier. L'utilisateur devra conserver ce manuel pendant toute la durée de vie de l'équipement.

Avant-propos



Danger

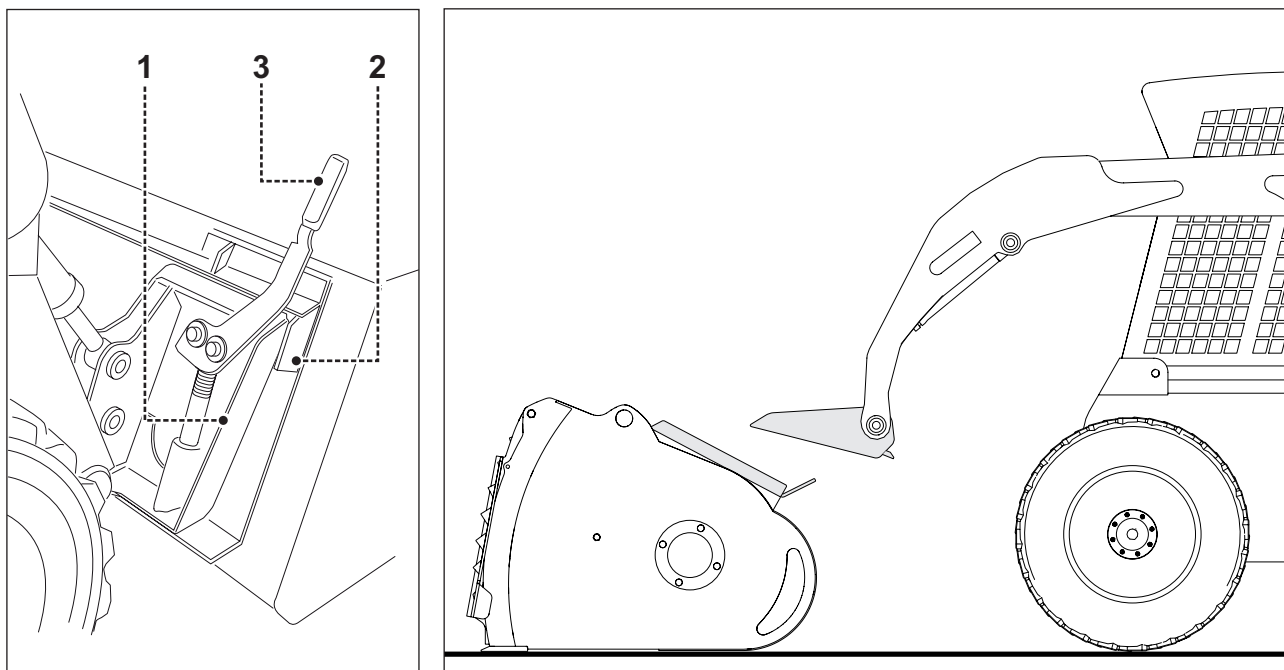
Il est recommandé de respecter strictement les consignes de sécurité exposées dans les pages précédentes.

Étant donné que chaque machine est équipé d'un cadre porte-outils spécifique pour chaque version (même avec une conception similaire), les informations fournies pour ce type d'installation sont générales.

Pour des informations plus détaillées contacter le Constructeur de la machine.

Installation de l'outil

- Placer le godet sur une surface nivelée permettant d'effectuer toutes les manœuvres d'approche de la machine en toute sécurité.
- S'approcher avec la machine de la partie arrière du godet en veillant à ce que la plaque porte-outils de la machine et l'attache du godet soient alignées et en s'arrêtant à environ 50 cm de distance de ce dernier.
- Dégager les dispositifs d'accrochage rapide situés sur la plaque porte-outils de la machine en agissant sur les leviers spéciaux (ou sur le levier spécial - voir manuel d'utilisation de la machine).



- Abaisser et incliner vers l'avant la plaque porte-outils (1) de la machine.
- S'approcher avec la machine et insérer la plaque porte-outils (1) sous le logement spécial (2) du godet, en veillant à ce que les logements d'accouplement coïncident parfaitement.



Attention

Effectuer toutes les manœuvres d'accrochage en utilisant la machine à une vitesse très faible, en actionnant les commandes avec délicatesse et attention.

- Soulever lentement et incliner légèrement en arrière la partie supérieure de la plaque porte-outils (1) de la machine en faisant en sorte que les dispositifs d'accrochage rapide inférieurs de la machine et les trous correspondants sur l'attache du godet coïncident.
- Déplacer en position de blocage les leviers (3) du dispositif d'accrochage rapide de la plaque porte-outils, pour fixer le godet sur la machine.
- Vérifier que les cales ou les axes des dispositifs d'accrochage rapide sont parfaitement insérés dans leurs logements.

Raccordement hydraulique



Danger

Avant d'effectuer le raccordement s'assurer que le moteur de la machine est arrêté et le circuit hydraulique auxiliaire est dépressurisé.

L'outil à raccorder est fourni avec une série de tuyaux flexibles de « refoulement » et de « retour » pourvus de raccords rapides diversifiés.

Les relier aux raccords correspondants du circuit hydraulique auxiliaire de la machine :

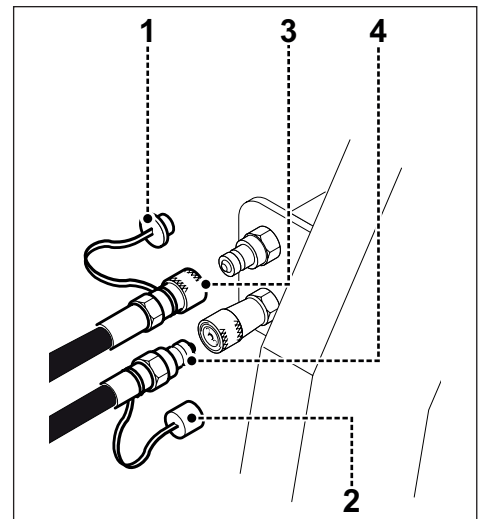
- ôter les bouchons de protection (1-2) des raccords rapides et nettoyer avec un chiffon les raccords et les logements correspondants pour éliminer la poussière et la saleté accumulée.



Attention

Nettoyer parfaitement à l'aide d'un chiffon les raccords rapides du godet et de la machine avant de les relier.

- Relier les raccords rapides (3-4) des tuyaux flexibles aux raccords de l'installation auxiliaire de la machine.



Le godet est actionné par la commande du circuit auxiliaire de la machine.

Chaque machine dispose de son propre type de commande pour contrôler le circuit hydraulique auxiliaire. L'installateur se doit d'identifier sur la machine les positions de la commande qui permettent d'obtenir respectivement :

1 - le mélange rotation horaire de la vis sans fin (côté transmission) ;

0 - vis sans fin à l'arrêt ;

2 - déchargement rotation anti-horaire de la vis sans fin (côté transmission)

(voir chapitre « Description des commandes »).

Il est conseillé d'appliquer une logique aux commandes, par exemple, si la commande du circuit hydraulique auxiliaire est du type à levier, utiliser les positions « Avant / Haut » pour la position « **1-Mélange** » et les positions « Arrière / Bas » pour la position « **2-Déchargement** ».

Raccordement électrique

Dans le cas où la machine serait prévue pour le raccordement électrique, U.EMME fournit le câble pour relier directement la machine au godet en utilisant la commande déjà existante sur la machine :

- relier le connecteur **A** directement au raccord de l'électrovanne **B** ;
- relier le connecteur **C** à la machine.

Dans le cas où la machine ne serait pas prévue pour le raccordement électrique, U.EMME fournit le câble pour réaliser le raccordement électrique de la batterie d'alimentation de la machine à l'électrovanne et à la commande correspondante.



Attention

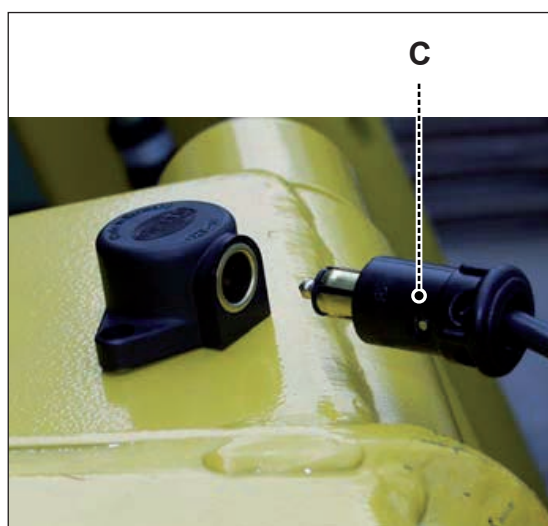
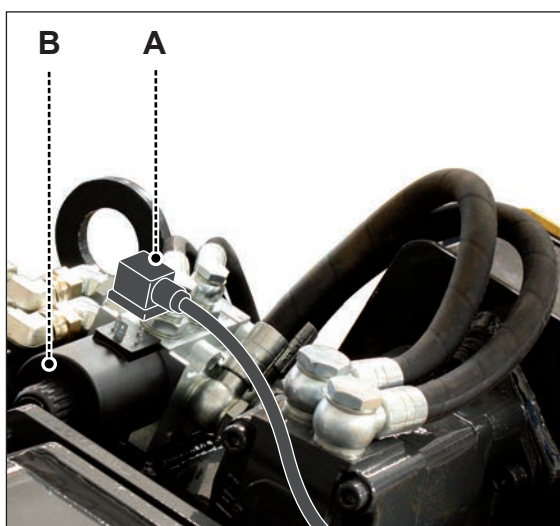
Confier le raccordement électrique pour l'alimentation en courant continu (12 V) à un atelier autorisé.

L'installateur se doit de réaliser le circuit électrique en conformité avec les dispositions de loi et des réglementations en vigueur en la matière et d'instruire l'opérateur.

Le godet ne nécessite pas d'un circuit électrique particulier ; toutefois, il est conseillé de respecter les dispositions ci-dessous.

- Repérer sur la machine une prise polarisée (les pôles « + » et « - » doivent être identifiés et ne doivent pas être inversés), protégée en amont par un fusible de 10 A, si possible contrôlée par un interrupteur permettant de couper la tension.
- Si la prise n'est pas disponible sur la machine il faut en installer une possédant les caractéristiques susmentionnées en faisant attention de connecter les câbles d'alimentation directement aux bornes de la batterie.
- Se munir d'un câble bipolaire pourvu de fiche polarisée conforme au standard de la prise et le relier aux extrémités des conducteurs de l'électrovanne, en respectant les pôles (+ et -). Utiliser un câble bipolaire suffisamment long pour permettre au godet malaxeur de tourner complètement pendant toutes les phases de travail (vidange comprise), avec une section des conducteurs et une isolation adéquates.
- Tendre le câble le long du godet en ayant soin de le fixer avec les serre-câble ou les colliers serre-flex en plastique.

Placer le câble de façon à ce qu'il ne gêne pas l'opérateur et en prenant garde qu'il n'intercepte pas les parties mobiles, les charnières, les zones de passage et qu'il ne risque pas de s'endommager ou de se casser.



Vérification des raccordements corrects



Attention

Avant d'actionner le godet, éloigner les personnes, animaux, outils ou objets se trouvant dans le rayon d'action de la machine.

Après avoir raccordé les tuyaux flexibles, mettre la machine en marche et vérifier le bon fonctionnement des commandes.

- Actionner la commande du circuit hydraulique auxiliaire « **1-Mélange** » et vérifier que la vis sans fin tourne dans le sens des aiguilles d'une montre (côté transmission).
Si la commande entraîne la rotation opposée, inverser le symbole appliqué près de la commande du circuit auxiliaire (si cette intervention n'implique aucun problème logique), ou déposer les raccords **1** et **2** du godet et les inverser.



Danger

Intervenir dans le circuit hydraulique uniquement après avoir arrêté la machine et déchargé la pression du circuit.



Attention

Avant d'inverser le sens de rotation de la vis sans fin, mettre toujours la commande du circuit hydraulique auxiliaire de la machine sur la position de « 0 - Vis sans fin à l'arrêt » et attendre que la vis s'arrête.

Il est interdit d'inverser le sens de rotation avec la vis sans fin en mouvement afin de ne pas endommager le moteur hydraulique.

- Actionner le sélecteur d'activation ouverture / fermeture du robinet-vanne et au moyen de la même commande de rotation de la vis sans fin vérifier la position d'ouverture et de fermeture du robinet-vanne pour la vidange du béton.
- Faire fonctionner brièvement la vis sans fin dans les deux sens en soulevant légèrement le godet du sol et vérifier l'absence de pertes ou fuites d'huile.

Démontage de l'outil

- Le godet doit être vide et propre.
- Choisir une surface nivelée, protégée le plus possible des agents atmosphériques et de l'accès de personnes non autorisées, sur laquelle poser l'outil.
- Poser le godet sur le sol.
Décharger la pression du circuit auxiliaire de la machine en suivant les indications du manuel d'utilisation correspondant et remettre la commande en position « 0 ».
- Éteindre le moteur de la machine, insérer le frein de stationnement et enlever la clé du tableau de bord.
- Détacher les tuyaux flexibles (3-4) du circuit hydraulique du godet malaxeur des raccords rapides correspondants (5-6) placés sur la machine et insérer les bouchons de protection sur tous les raccords.
- Débrancher la fiche du circuit électrique d'alimentation de l'électrovanne et enrouler le câble, en le fixant à une partie de la machine de sorte qu'il n'interfère pas avec les manœuvres de dépose.
- Dégager le dispositif d'accrochage rapide sur la plaque porte-outils en agissant sur les leviers spéciaux (ou sur le levier spécial).



Attention

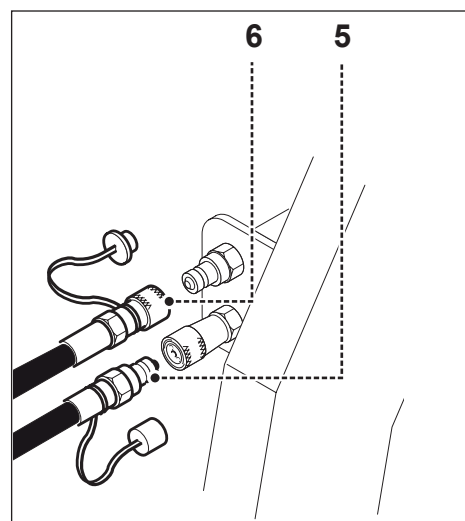
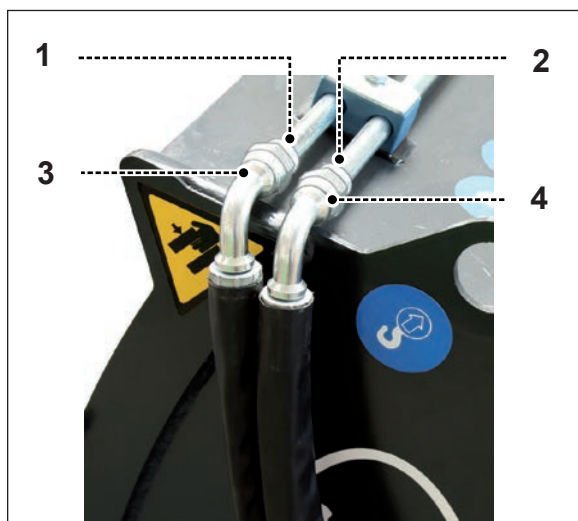
Effectuer les manœuvres avec des mouvements lents et à une vitesse très faible.

- S'asseoir au poste de conduite de la machine et mettre le moteur en marche.
- Lever et incliner vers l'avant la plaque porte-outils de la machine de sorte qu'elle se dégage de son logement sur le godet.
- Reculer la machine.
- Vérifier que les raccords rapides sur les tuyaux flexibles sont équipés des bouchons de protection, sinon les relier entre eux.
- Si le godet doit rester à l'arrêt pendant de longues périodes, il faut le préparer suivant les indications du chapitre « Arrêt prolongé ».



Note

Consulter les schémas électriques présents dans la section O - Annexes.



Avertissements généraux sur les commandes

- Veiller au parfait état de toutes les commandes de la machine.
- Veiller à la lisibilité des plaques d'identification des commandes.
- Ne pas poser sur la console de commande ni sur d'autres appareillages électriques des boissons ou des récipients contenant des liquides pour prévenir les risques d'électrocution en cas de renversement du liquide.



Attention

Avant de procéder à la remise en marche de la machine ou de ses parties après un arrêt d'urgence, s'assurer que les causes de l'arrêt ont été éliminées et vérifier l'absence de personnes ou d'autres objets dans des zones potentiellement dangereuses.

Commandes

Le godet malaxeur est dépourvu de commandes car il est prévu pour fonctionner avec le circuit hydraulique auxiliaire de la machine.

La rotation de la vis sans fin est commandée par le distributeur du circuit auxiliaire de la machine qui peut être du type à levier, à commande électrique ou à pédale, en fonction du modèle de la machine.

L'installateur du godet est chargé de positionner un autocollant indiquant les positions **1-0-2** (ou signaler les positions **1-0-2**) à proximité de la commande qui contrôle le flux du circuit auxiliaire de la machine, pour identifier clairement le sens de rotation de la vis sans fin et l'ouverture et la fermeture du robinet-vanne pour la vidange du béton en fonction des positions correspondantes de la commande.

Les positions de la commande doivent permettre les situations exposées ci-dessous.

1. MÉLANGE ET FERMETURE

Rotation de la vis sans fin dans le sens des aiguilles d'une montre (vue du côté transmission), afin de mélanger le béton.

Fermeture du robinet-vanne permettant la vidange du béton (après avoir actionné le sélecteur **A**).



Attention

La rotation de la vis sans fin pour la version SL est dans le sens des aiguilles d'une montre (vue du côté transmission) pour la vidange du béton aussi.

0. VIS SANS FIN À L'ARRÊT

2. VIDANGE ET OUVERTURE

Rotation de la vis sans fin dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (vue du côté transmission), afin de décharger le béton.

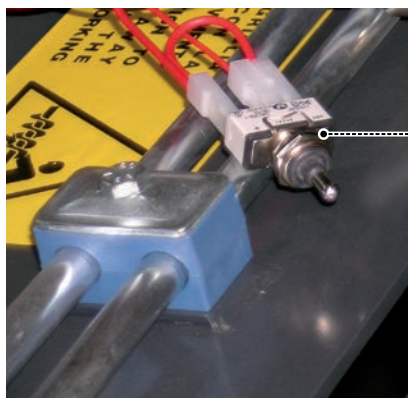
Ouverture du robinet-vanne permettant la vidange du béton (après avoir actionné le sélecteur **A**).



Attention

Avant d'inverser le sens de rotation de la vis sans fin, il est obligatoire de mettre la commande du circuit hydraulique auxiliaire de la machine sur la position « 0 - Vis sans fin à l'arrêt » et attendre que la vis s'arrête.

Il est interdit d'inverser le sens de rotation avec la vis sans fin en mouvement afin de ne pas endommager le moteur hydraulique.



A

A Sélecteur d'activation du fonctionnement du robinet-vanne pour la vidange du béton	
Position	Fonction
1	Dans cette position fixe la commande de vidange est toujours activée et la vis sans fin est à l'arrêt.
0	Dans cette position le fonctionnement du robinet-vanne est désactivé.
2	En maintenant cette position par impulsions, à chaque impulsion la commande de vidange est activée et la vis sans fin ne s'arrête que pendant le temps d'actionnement de la commande. Lors du relâchement, la vis sans fin est activée de nouveau.

Dispositifs de sécurité

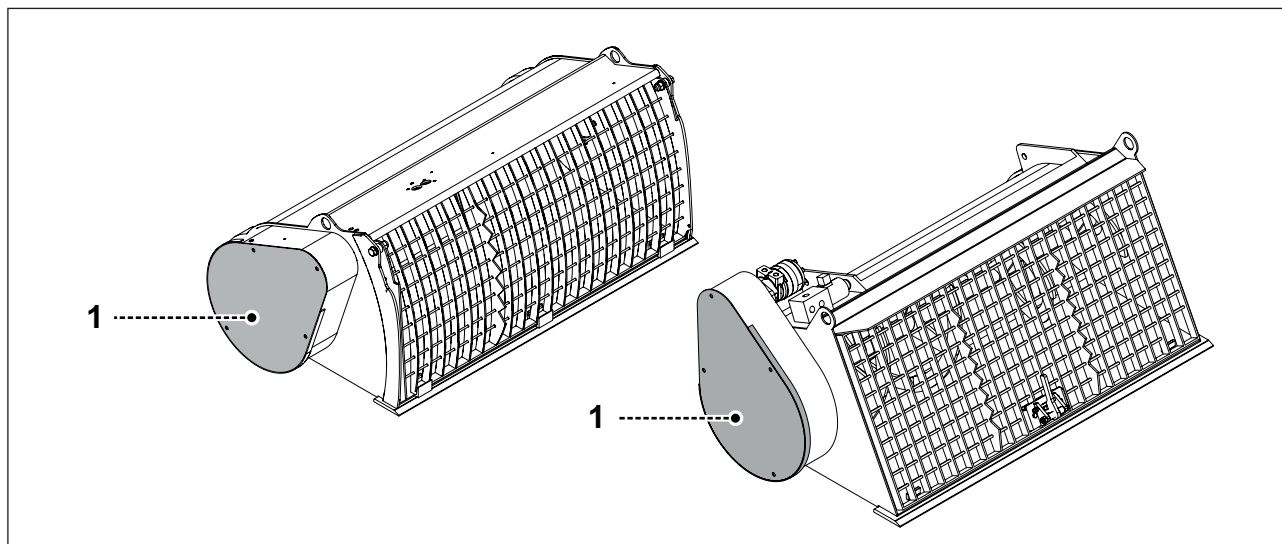
Carter protection de transmission

Le carter (1) couvre les organes de la transmission du mouvement entre le moteur hydraulique et la vis sans fin (pignons et chaînes), en faisant office de protection contre le risque de contact avec les organes mobiles pendant le fonctionnement.



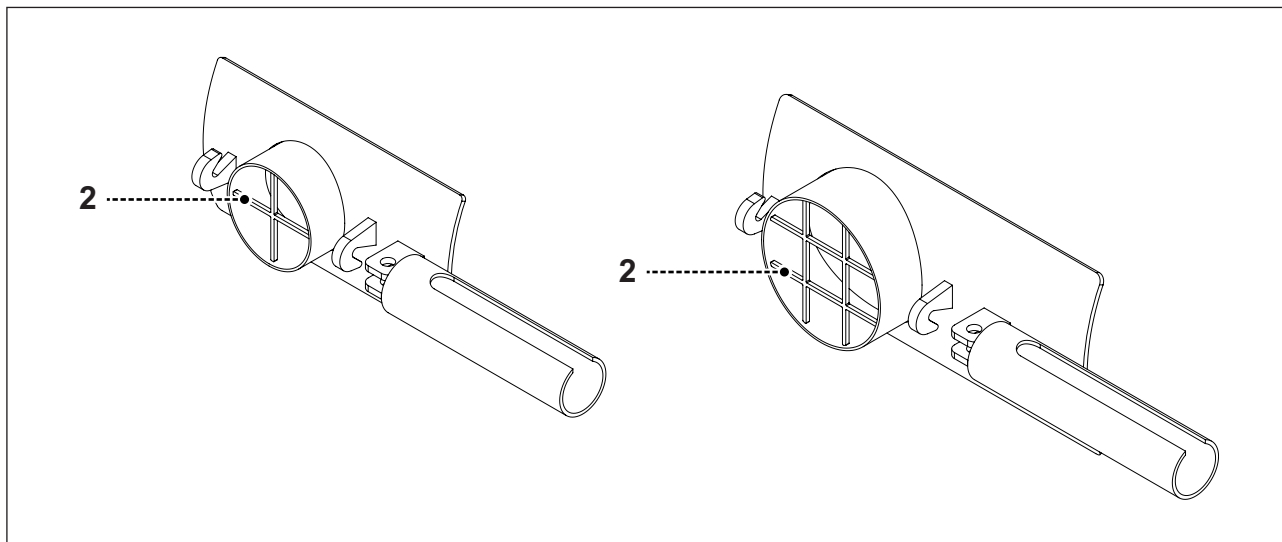
Danger

Il est interdit d'utiliser le godet malaxeur avec le carter (1) déposé ou mal installé.



Grille de protection goulotte de vidange

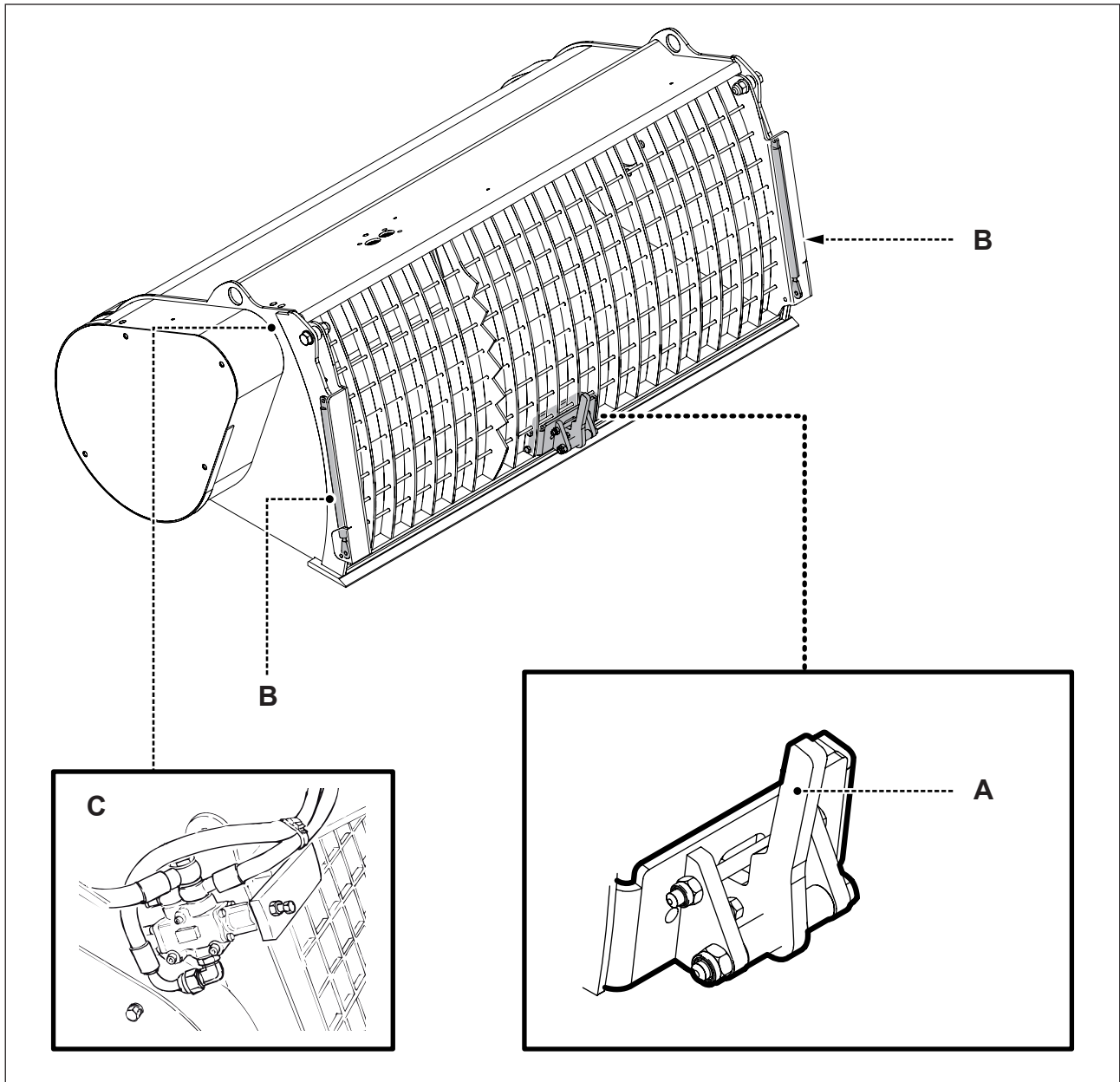
La goulotte de vidange du godet est équipée de grille de protection (2) empêchant l'introduction de mains et/ ou de pieds à l'intérieur du godet.



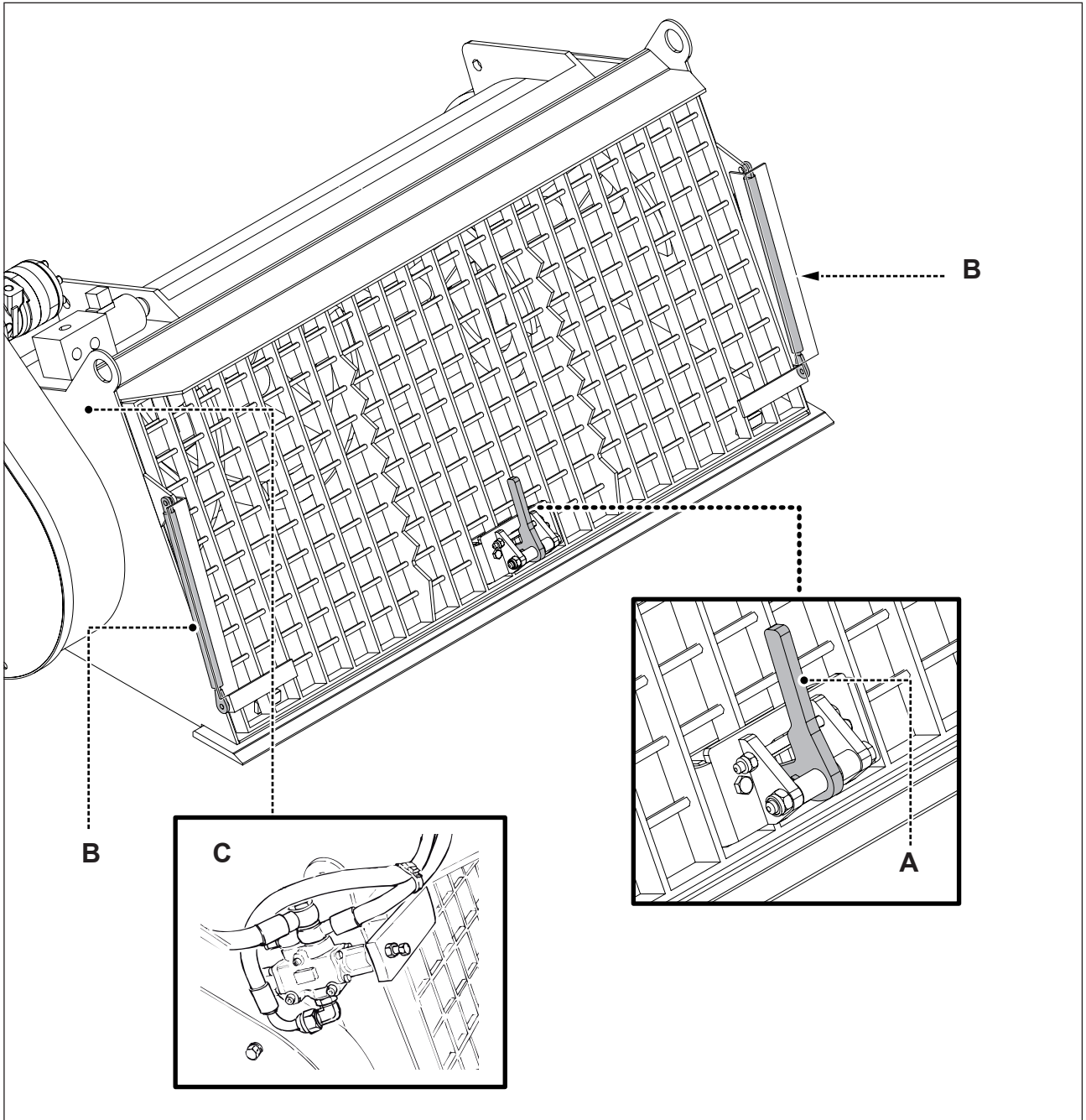
Kit d'ouverture grille de protection

Le kit se compose d'une poignée munie d'un crochet **A**, de deux ressorts à gaz **B** et d'un dispositif d'arrêt hydraulique de la vis sans fin.

Le kit permet l'ouverture aisée de la grille en toute sécurité car le mouvement de rotation de la vis s'arrête automatiquement.



H - EN OPTION



Inconvénients, causes et solutions

Anomalies	Causes principales	Solutions
Défaut de rotation de la vis de mélange	Le godet a été chargé au-delà du niveau maximum.	Décharger le godet du matériel en excédent.
	L'huile n'atteint pas le moteur hydraulique.	Vérifier l'accouplement des raccords hydrauliques entre le godet et la machine.
	La chaîne de transmission s'est cassée.	Enlever le carter de protection et remplacer la chaîne.
	Le moteur hydraulique s'est cassé.	Remplacer le moteur hydraulique.
	Grille ouverte (en cas d'équipement avec kit d'ouverture).	Fermer la grille.
Défaut d'ouverture de la goulotte de vidange	L'huile n'atteint pas le cylindre.	Vérifier l'accouplement des raccords hydrauliques entre le godet et la machine.
	Le courant n'alimente pas la bobine de la vanne.	Faire contrôler les points du circuit électrique concerné par un électricien.
	La vanne est coincée.	Vérifier que le piston de la vanne n'est pas bloqué.



Attention

Collecter les huiles lubrifiantes contenues dans les tuyaux hydrauliques et dans le moteur et les éliminer séparément.

Avertissements généraux

Avant d'utiliser l'équipement il faut obligatoirement avoir lu et compris les chapitres précédents, en particulier la section C - « Sécurité ».

Si des doutes persistent, s'adresser directement au service après-vente du constructeur.

Lire attentivement même les instructions pour l'utilisation et l'entretien de la machine sur laquelle l'équipement est installé.

La machine doit être utilisée uniquement par un personnel qualifié et compétent, expert de la disposition et des fonctions de toutes les commandes et des instructions indiquées sur les plaquettes.

U.EMME assure un mélange parfait avec une charge égale à la capacité du tuyau (se référer aux « Données techniques »)

Contrôles avant la mise en marche

Pour une bonne utilisation dans le respect des paramètres de sécurité, toute opération doit être précédée de contrôles.

- Vérifier que l'équipement soit correctement assemblé à la machine.



Attention

Tous les axes de blocage doivent être munis de goupilles qui bloquent l'accouplement.

- Contrôle de l'intégrité des tuyaux hydrauliques et des fuites d'huile éventuelles des tuyaux et des raccords.
- Bon état de la structure et absence de fissures et de criques en accordant une importance toute particulière aux soudures (discontinuités et fissures peuvent constituer des signes annonciateurs de dommages de la structure).
- Intégrité et lisibilité des diagrammes, des symboles et des avertissements placés sur l'équipement.
- Bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Vérifier également :

- que les différentes parties qui prévoient le graissage aient été lubrifiées ;
- que les protections aient été correctement assemblées ;
- l'état du robinet-vanne de vidange du béton ;
- l'état et le serrage des différents éléments.
- que les opérations d'entretien journalières prévues ont été effectuées.



Attention

À la reprise du travail, après une pause ou un éloignement momentané de l'équipement, il faut s'assurer que les dispositifs, réglés avant l'éloignement, n'ont pas été modifiés ou que l'équipement n'a pas subi d'actes de vandalisme ou de mauvaises manipulations.



Danger

Avant toute opération s'assurer que personne ne se trouve dans la zone de manœuvre de la machine.

Avertir d'avance à propos du début des manœuvres au moyen des signalisations spécifiques et éloigner les personnes et les animaux qui se trouvent dans la zone de travail de la machine.

Vérifier l'intégrité des indications des commandes.

Vérifier le niveau de l'huile hydraulique de la machine (voir le manuel d'utilisation et d'entretien correspondant).



Attention

En cas de ruptures, même partielles, des composants du godet, s'adresser tout de suite à un Atelier Agréé du constructeur pour effectuer les réparations nécessaires avant d'utiliser la machine.



Attention

Il est expressément interdit d'effectuer des réparations de fortune pour pouvoir commencer le travail.

Durant l'utilisation

- Il est rigoureusement interdit de s'appuyer sur des organes en mouvement.
- Ne pas utiliser l'équipement dans des buts différents de ceux prévus par le constructeur.
- Contrôler toujours et par prévention que le fonctionnement de l'équipement et de chaque groupe, même auxiliaire, ne puisse engendrer des situations de danger pour les personnes, objets ou animaux.
- Se munir des dispositifs de protection individuelle prévus par les normes de sécurité en vigueur.
- En cas de prévision du risque, arrêter les opérations en cours et reprendre le travail seulement après avoir éliminé le risque.
- Avant de commencer le travail, il faut inspecter la zone où il faudra intervenir afin de s'assurer à l'avance de la présence d'obstacles.
Éviter les collisions car elles pourraient endommager l'équipement ou compromettre la stabilité de la machine.



Attention

S'assurer à l'avance de la présence de tuyaux ou de bouches d'égout et de la capacité du terrain.

- Pendant les déplacements, même si courts, mettre le godet en position de transport (se référer à « Circulation sur route »).
- Conduire toujours en descente et en montée avec le godet orienté vers la montée, en le maintenant dans la position la plus basse possible.
- Ne jamais dépasser les limites de pente admises par le constructeur de la machine.



Danger

Pendant le travail, contrôler la zone de manœuvre de la machine et empêcher les personnes ou les animaux de s'approcher.

En cas d'inobservation des consignes de sécurité, arrêter immédiatement la machine.

- S'assurer d'avoir une visibilité complète de la zone des opérations.
En cas de travail nocturne, s'assurer que l'éclairage est suffisant.
Signaler la zone de travail avec des signaux spécifiques, si nécessaire.
- Ne pas travailler à proximité d'excavations à ciel ouvert, sans respecter les distances minimales de sécurité.
- Actionner les commandes seulement depuis le poste de commande sur la machine.
- Éviter tout mouvement brusque, agir délicatement et graduellement sur les commandes.
- Ne pas effectuer des réglages ou des interventions dans le godet en marche.
- Ne pas ouvrir la grille de protection si le godet est en marche.
- Il est interdit d'introduire les mains et/ou les pieds à l'intérieur de la goulotte de vidange.

Monter et descendre de la machine

- Pour monter et descendre utiliser les poignées situées à côté des montants de la structure ROPS ou les marches prévues sur la machine.
- Entrer dans l'habitacle de la machine, s'asseoir au poste de conduite et boucler les ceintures de sécurité ou bien baisser la barre de protection, laquelle active également les commandes de la machine.
Prendre garde de ne pas glisser ou de buter contre les tuyaux ou les obstacles présents.
- Avant de descendre de la machine, arrêter le moteur, insérer le frein de stationnement, retirer la clé de contact du tableau de bord et suivre dans l'ordre inverse la marche de la montée décrite précédemment.



Danger

Ne pas monter ou descendre de la machine en utilisant des systèmes différents de ceux prévus par le constructeur (mode d'utilisation des roues de la machine ou d'autres supports en tant que marches).

Toujours utiliser les marches ou les marchepieds antidérapants prévus par le constructeur de la machine ou du godet.

Circulation sur route

En cas de transfert sur route, respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation relative au transport routier.

- S'assurer qu'il n'y ait aucune perte d'huile sur la route.
- Orienter l'équipement de façon à garantir une bonne visibilité pour la conduite de la machine.
- Ne pas circuler sur la route si l'application n'a pas été homologuée selon les modalités prévues et enregistrée sur la carte grise de la machine.
- Si l'association machine-godet est conforme aux standards de circulation sur route, se conformer aux dispositions énoncées ci-dessous, si elles ne sont pas en conflit avec les indications du certificat d'homologation (ou document similaire).
 - Feu tournant jaune de la machine en service.
 - Mettre le godet en position de transport et à la verticale, soulevé du sol de 30÷40 cm.
 - Le godet doit être vide.
 - La grille de protection doit être fermée.
 - Le circuit hydraulique auxiliaire de la machine doit être désactivé et avec la commande correspondante en position de « **0-Vis sans fin à l'arrêt** ».
 - Fixer les éventuels axes présents avec les goupilles de sécurité spéciales.
 - Positionner sur la partie avant du godet les dispositifs de signalisation (profils ou panneaux réfracteurs pour charges en saillie, catadioptriques, phares, etc.) conformes aux normes en vigueur et indiqués sur le certificat d'homologation.
- En cas de circulation sur routes ou terrain public, si admise, il faut respecter les normes prévues par le code de la route en vigueur dans le pays d'utilisation.
- Lors de la circulation routière faire très attention près des zones résidentielles, carrefours, ponts, passages souterrains, passages à niveau, etc...



Attention

Si le godet n'est pas conforme aux standards de circulation sur route il faut le déposer de la machine et le charger sur un moyen de transport adéquat.

Avertissements pour l'utilisation du godet sous des climats froids

Si l'équipement doit être utilisé sous des climats froids, avec des températures comprises entre **-10 °C** et **+5 °C** il faut :

- vérifier que l'huile hydraulique dans la machine est adéquate à ces températures (se référer au tableau de correspondance des lubrifiants si prévus pour la machine) ;
- avant la mise en marche du godet, mettre la machine en marche et faire fonctionner la pompe à vide pendant environ 5 minutes, afin d'atteindre la température de service de l'huile ;
- activer le circuit hydraulique auxiliaire et faire tourner la vis sans fin pendant quelques minutes, toujours à vide.

L - UTILISATION

Cycle de travail

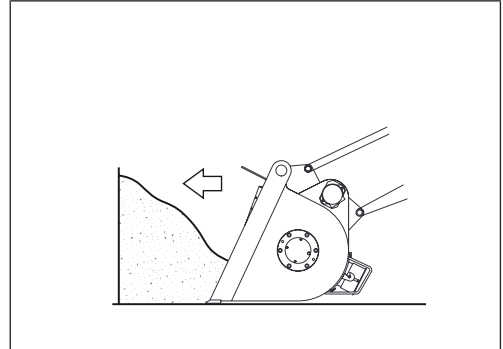
L'utilisation du godet malaxeur prévoit 3 phases principales :

- phase de chargement (granulats, béton, eau) ;
- phase de mélange ;
- phase de vidange.

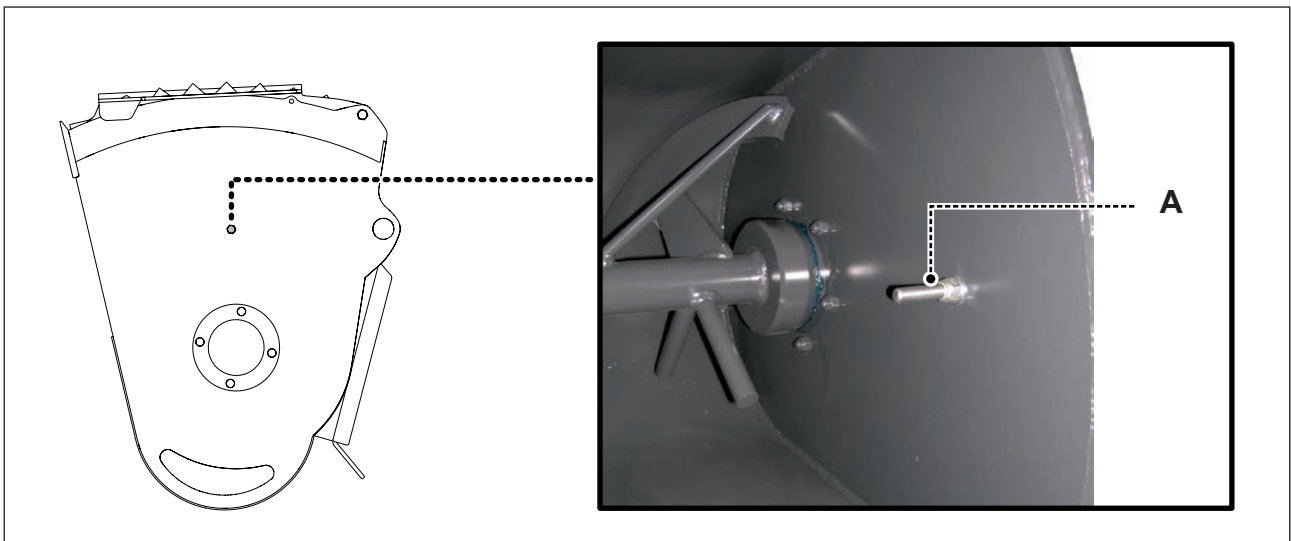
Chargement des granulats

- Mettre le moteur en marche et avancer vers le tas.
- Effectuer cette opération d'une manière rectiligne afin de ne pas solliciter le godet transversalement.
- Faire reculer le godet et le positionner avec la goulotte de charge vers le haut.

Dans cette phase la vis sans fin est à l'arrêt et la goulotte est fermée.



Vérifier que le niveau des granulats ne dépasse pas le niveau maximum indiqué par la vis **A** (voir aussi « Données techniques »).



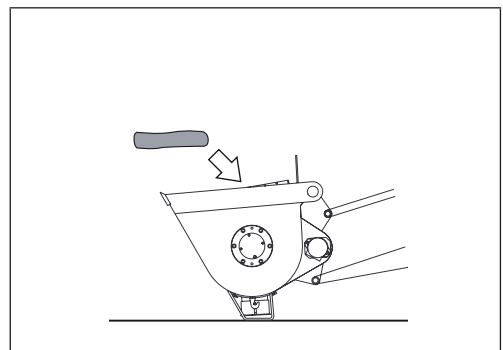
Chargement du béton

Si un système de distribution automatique du ciment n'est pas disponible, l'opérateur devra charger manuellement le ciment des sacs ; dans ce cas, arrêter le moteur de la machine avec le godet au sol, la goulotte de charge vers le haut et la grille fermée.



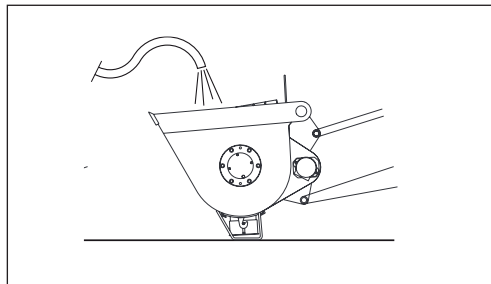
Danger

Utiliser des masques de protection pendant les phases de chargement.



Chargement d'eau et mélange

- Mettre le moteur en marche et activer le circuit hydraulique auxiliaire, en positionnant la commande correspondante sur « **1-Mélange** ».
La vis sans fin doit tourner dans le sens des aiguilles d'une montre (vue du côté transmission).
- Introduire l'eau en maintenant la distance de sécurité de la grille et en évitant que le tuyau de charge entre en contact avec la vis sans fin en mouvement.
- En cas de blocage de la vis sans fin pendant le mélange, intervenir tout de suite en actionnant la commande d'inversion du mouvement de la vis jusqu'à ce qu'elle se débloque.
- Inverser de nouveau le mouvement afin de reprendre le travail.



Danger

Il est interdit d'enlever la grille de protection pendant les phases de préparation du béton.



Danger

Utiliser des lunettes de protection pendant les phases de chargement d'eau et de mélange.

Vidange



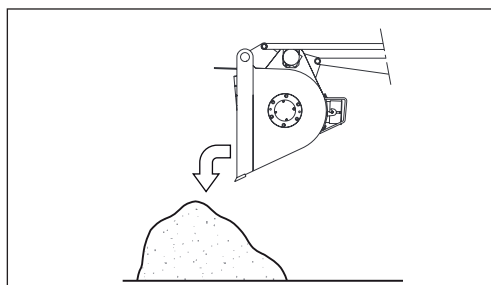
Danger

Vérifier que le béton ne dépasse pas le niveau maximum recommandé afin de ne pas créer des situations dangereuses d'instabilité avec charges et mouvements à hauteurs élevées.

Il est possible d'effectuer la vidange de façons différentes selon le travail en cours.

Vidange directe

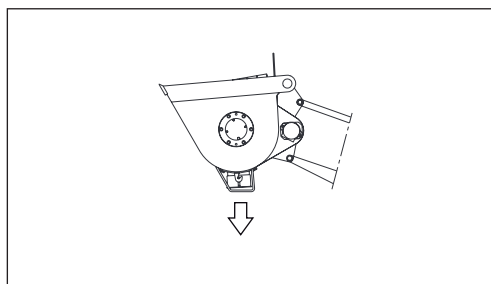
Tourner le godet jusqu'à faire sortir le béton de la goulotte de charge.



Vidange avec goulotte

En position de vidange (avec la goulotte de charge vers le haut) ouvrir la goulotte arrière.

Pendant la vidange, la vis sans fin doit tourner afin de faciliter le flux et par conséquent la vidange du béton vers le centre du godet.



Vidange avec tuyau flexible

- Arrêter le moteur de la machine avec le godet à environ 1,5 m du sol.
- Positionner les arrêteurs de sécurité spéciaux sur les cylindres de levage de la machine afin d'éviter toute chute accidentelle de l'équipement.

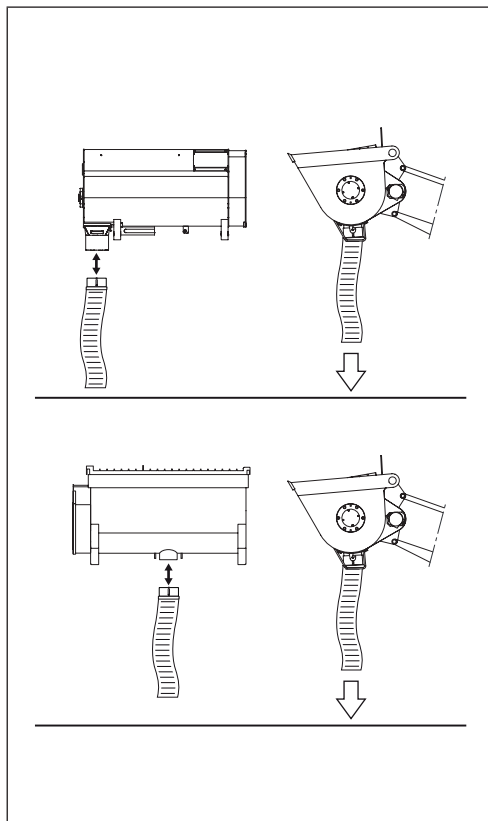


Danger

Effectuer les opérations d'installation du tuyau de vidange du béton uniquement après l'installation des arrêts de sécurité sur les cylindres de levage de la machine ; l'opérateur doit garder son corps hors du profil du godet.

S'assurer que la machine et le godet sont en position stable.

- Installer le tuyau de vidange en l'introduisant dans le support de la goulotte et le fixer avec une rotation de 90°.
- Mettre la machine en marche et actionner la vidange du béton après son activation depuis le sélecteur correspondant.
- Une fois les opérations de vidange terminées, enlever le tuyau flexible du godet, puis déposer les arrêteurs de sécurité des cylindres de levage.



Attention

À la fin de chaque cycle de production il faut exécuter un nettoyage soigné du godet afin d'éliminer tout résidu de matériel.

Ouverture de la grille de protection

Pour les opérations de nettoyage plus soignées ou les entretiens éventuels il est possible d'ouvrir la grille de protection :



Danger

Avant d'effectuer l'ouverture ou la dépose de la grille de protection, ne pas oublier d'arrêter le moteur de la machine et de retirer les clés du commutateur de démarrage.

Il est interdit d'ouvrir ou de retirer la grille de protection avec le godet malaxeur en marche.

Fermeture avec cylindres à gaz (en option)

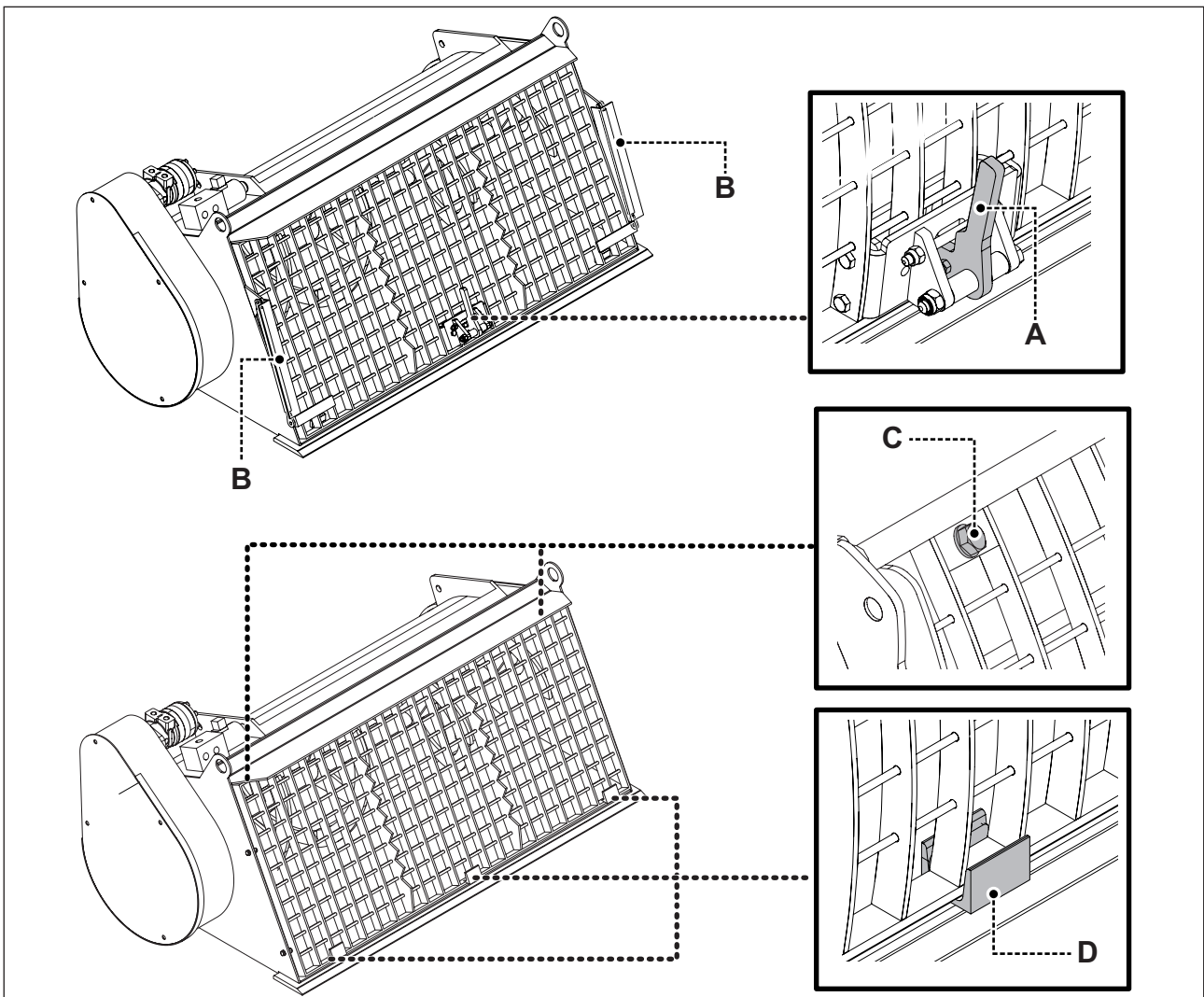
Tirer le levier **A** pour décrocher la fermeture ; les cylindres à gaz **B** soulèvent la grille en la maintenant en position ouverte.

Pour refermer la grille : pousser la grille jusqu'à accrocher la fermeture au godet.

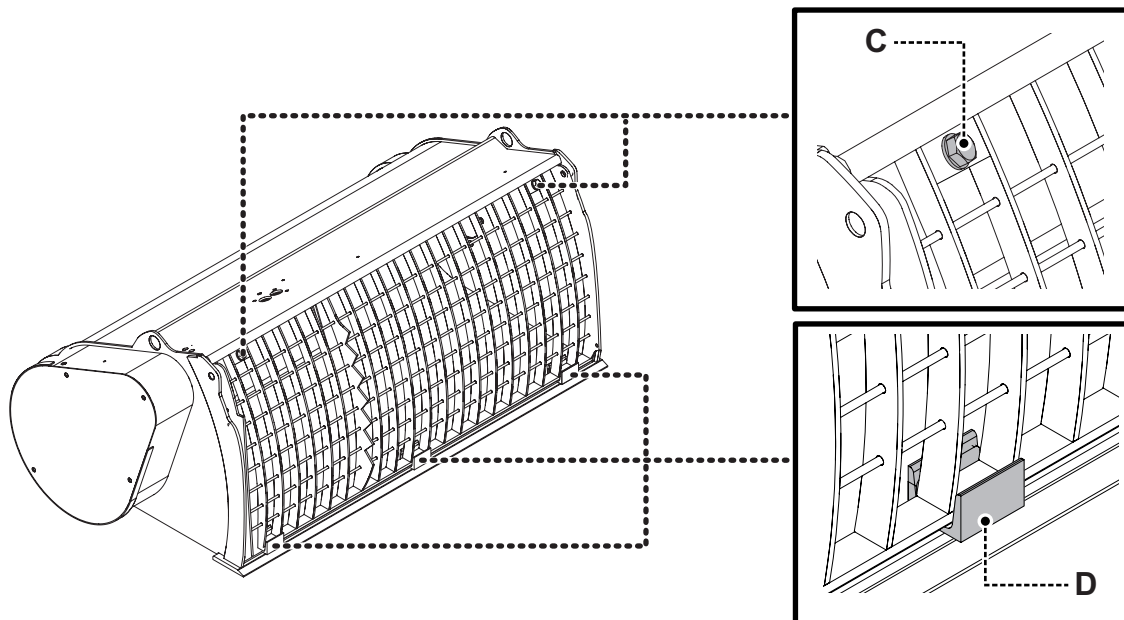
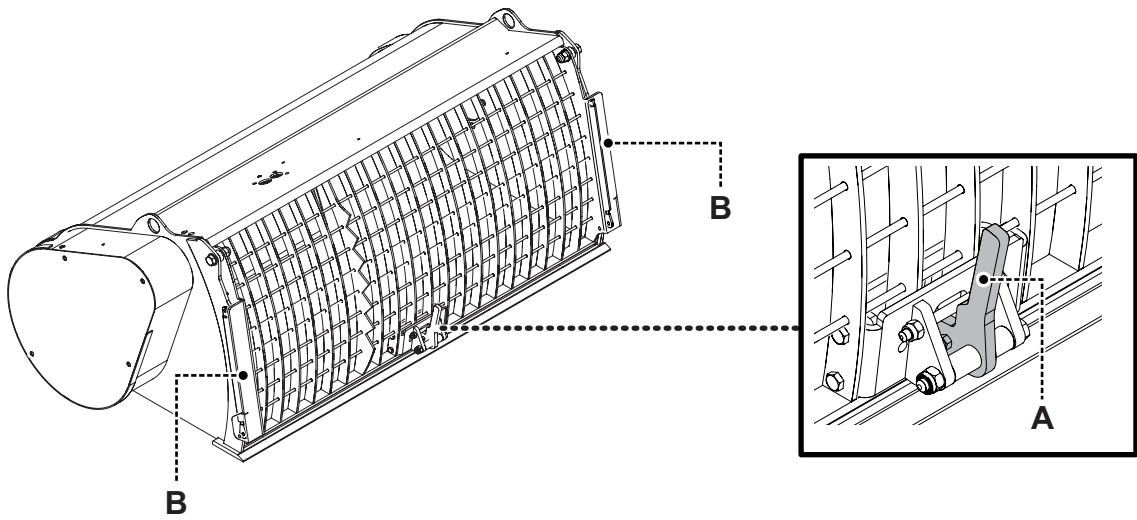
Fermeture au moyen des vis

Desserrer les vis **C** et dégager la grille des trois crans inférieurs **D** (si présents).

Pour refermer la grille : positionner la grille sur les trois crans inférieurs **D** (si présents) et la bloquer avec les vis **C**.



L - UTILISATION



Avant-propos - Avertissements généraux



Attention

Toutes les opérations décrites dans cette section sont à la charge des opérateurs préposés à la maintenance : personnel qualifié et formé à cet effet.



Danger

Avant tout type d'intervention d'entretien, remplacement, réparation, nettoyage, lubrification, etc., il est strictement nécessaire (même si non expressément explicité) d'isoler la machine des sources d'énergie et de décharger la pression résiduelle du circuit hydraulique.

S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'équipement, pendant l'utilisation et l'entretien.



Attention

Mettre les Dispositifs de Protection Individuelle appropriés avant d'effectuer les opérations d'entretien.

La fréquence des intervalles d'intervention est celle minimale conseillée et dépend du niveau d'utilisation de la machine.

Pendant les interventions d'entretien, réparation, nettoyage, réglage, signaler l'arrêt de la machine d'une manière bien visible au moyen d'un panneau situé au poste de conduite ou sur le distributeur avec l'indication « TRAVAUX EN COURS ».



Attention

Avant de remettre la machine en marche, reposer et serrer correctement tous les organes déposés (en particulier les protections fixes et mobiles et les organes de sécurité).

Les interventions qui NE sont PAS indiquées ci-dessous doivent être effectuées par un personnel spécialisé et autorisé par le constructeur.



Danger

Lire attentivement toute la section « Sécurité » avant de procéder.

- Un entretien méthodique et soigné réduit le risque de dommages ou accidents et préserve le godet au cours du temps.
- Les causes principales des accidents sont :
 - manque d'huile et de graisse ;
 - saleté accumulée sur les divers groupes ou composants ;
 - dispositifs de sécurité en panne ; défauts du circuit hydraulique (tuyaux flexibles usés, raccords lâches, etc.) ;
 - erreurs d'entretien.
- En cas d'opérations nécessitant les bras de la machine levés, ceux-ci doivent être adéquatement bloqués en position au moyen de poinçons appropriés.

M - ENTRETIEN

- Ne jamais renvoyer les opérations d'entretien ou les réparations.
- Toujours suivre les procédures d'entretien et de réparation, après autorisation préalable.
- Arrêter le moteur et s'assurer que la pression a été déchargée de tous les circuits avant la dépose des enveloppes, des protections et des couvercles.
Se référer au Manuel d'utilisation et d'entretien de la machine.
- Utiliser les appuis et marches spéciaux pour la montée et la descente de la machine.
- Il est interdit de porter des bagues, des montres-bracelets, des bijoux, des vêtements déboutonnés avec parties ballantes tels que, par exemple, des cravates, des vêtements déchirés, des écharpes, des vestes déboutonnées ou des blousons avec fermeture éclair ouverte pouvant se prendre dans les organes en mouvement.
Il est conseillé au contraire d'utiliser un habillement conforme aux standards de sécurité, par exemple des casques, des chaussures à semelle antidérapante, des gants de protection, des coiffes anti-bruit, des gilets catadioptriques, des masques anti-poussières, des respirateurs, des lunettes de sécurité, lorsque le travail le requiert.
S'adresser à l'employeur pour les consignes de sécurité en vigueur et l'utilisation des dispositifs de sécurité.
- Ne jamais se mettre sous le godet si celui-ci est tout simplement soulevé.
- S'il faut nécessairement lever le godet détaché de la machine, utiliser les moyens appropriés (se référer à « Levage et transport »). Après le levage du godet, installer toujours une béquille ou un poinçon de sécurité, en laissant le moyen de levage toujours en traction.
- Ne jamais introduire la tête, le corps, les membres, les mains, les pieds ou les doigts dans une zone de cisaillement, sans protections, sans avoir préalablement bloqué solidement les pièces mobiles.
- Ne jamais aligner les trous ou les fentes avec les doigts : utiliser un outil de centrage adéquat.
- Si l'on utilise l'air comprimé pour le nettoyage des pièces, se protéger avec des lunettes à écrans latéraux.
Limiter la pression à une valeur maximale de 2 bars.
- Ne jamais utiliser de l'essence ou des solvants, ou d'autres liquides inflammables comme produits détergents.
Utiliser des solvants commerciaux autorisés, ininflammables et atoxiques.
- Ne pas lubrifier, réparer ou régler le godet lorsqu'il est en marche, sauf indication explicite du Manuel d'utilisation et d'entretien.
- Il est expressément interdit d'utiliser des outils d'une manière erronée ou en mauvais état, par exemple des pinces au lieu des clés fixes spécifiques, etc.
- Maintenir la zone d'entretien propre et sèche, et absorber immédiatement toute trace d'eau et d'huile.
- Les pertes de liquide sous pression à travers des petits trous sont presque invisibles mais elles sont en mesure de percer la peau.
Avant de procéder au contrôle des pertes, il est extrêmement important de protéger les yeux avec des lunettes de sécurité à écrans latéraux.
Ne pas utiliser les mains, mais plutôt un morceau de carton ou de bois, pour détecter les probables fuites de liquide sous pression.
Les blessures dues au liquide sous pression peuvent causer de graves infections. Dans ce cas, s'adresser immédiatement à un médecin.
- Ne pas entasser les chiffons sales d'huile ou de graisse car ils peuvent causer un incendie.
Ces chiffons sont à déposer dans un récipient métallique clos.
- Remplacer immédiatement toute plaquette de Danger, Attention ou Instructions n'étant plus lisible ou manquante.



Attention

Ne jamais effectuer des travaux d'enlèvement ou remblai de matériel (soudures, perçages, ponçage) sans l'autorisation et les instructions du constructeur.

- Une fois les opérations d'entretien et de réparation terminées, avant de mettre la machine en marche, vérifier de n'avoir laissé aucun outil ou autre matériel près des organes mobiles

ou dans les logements correspondants.

- Garder la machine et ses accessoires toujours en bon état.



Danger

- **Avant de remettre la machine en marche, s'assurer que toutes les interventions d'entretien ont été effectuées correctement et que la mise en marche de la machine ne comporte aucun risque.**
 - **Immédiatement après la fin de l'intervention, rétablir et contrôler les dispositifs de sécurité déposés pendant l'entretien ou la réparation.**
-



Attention

Toutes les surfaces non traitées (guides, crémaillères, etc.) doivent être lubrifiées après le nettoyage.

Légende des symboles utilisés dans le chapitre :



Graissage à pinceau



Graisser depuis le graisseur
Graisser au moyen de la pompe

Consultation des documents techniques

Avant d'effectuer toute intervention d'entretien sur la machine, consulter la documentation technique fournie par le constructeur et par les fournisseurs de chaque composant.

En particulier consulter :

- les « instructions d'utilisation » ;
- les « instructions d'utilisation de la machine » ;
- les schémas des circuits (électriques, hydrauliques, pneumatiques, etc.).

En tout cas, agir sur la machine seulement si l'on possède les compétences techniques nécessaires.

Le service technique du constructeur est disponible pour tout éclaircissement concernant les interventions d'entretien sur les composants de sa fourniture.



Attention

En cas d'anomalies de fonctionnement, ne pas essayer de trouver une solution avec des moyens de fortune.

Pièces détachées

L'utilisation de pièces détachées non d'origine peut entraîner des dysfonctionnements de la machine susceptibles de causer des conditions de risque pour l'opérateur et les personnes travaillant près de la machine.



Attention

Toujours utiliser des pièces détachées d'origine.

Configuration du godet

Avant d'effectuer toute intervention d'entretien, positionner le godet en le posant parfaitement sur une surface nivelée et bien éclairée.

En plus, si la machine reste branchée, il faut :

- décharger complètement la pression du circuit auxiliaire et remettre la commande correspondante en position « **0-Vis sans fin à l'arrêt** » ;
- insérer le frein de stationnement ;
- arrêter le moteur ;
- retirer la clé de contact du tableau de bord.

Si l'outil doit être déposé de la machine, voir « Dépose de l'outil ».



Danger de pollution

Il est expressément interdit de disperser des brosses usées, des composants en caoutchouc ou en plastique, des solvants, de l'huile, des lubrifiants et des cartouches de filtration dans l'environnement.

Collecter et éliminer ces produits ou composants selon les dispositions en vigueur dans chaque pays.

Entretien programmé

Contrôles journaliers

- Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir hydraulique de la machine suivant les indications du manuel d'utilisation correspondant.
- Contrôler les tuyaux flexibles, les raccords et les autres composants du circuit hydraulique afin de prévenir toute rupture ou perte d'huile sous pression.
Éliminer toute perte éventuelle du circuit hydraulique.
- Vérifier que toutes les protections sont correctement installées et que les dispositifs de sécurité fonctionnent correctement.
- Vérifier que la structure du godet et les accessoires correspondants installés sont en bon état et sans fissures ou déformations.
- Vérifier la rotation correcte de la vis sans fin dans les deux sens.
- Lubrifier les parties non peintes avec un chiffon imbibé d'huile.
- Laver le godet (voir « Nettoyage du godet malaxeur »).
- Lubrifier les coussinets et les joints d'étanchéité internes.

Toutes les 50 heures de fonctionnement ou chaque semaine

- Vérifier le serrage des boulons et des vis de fixation des pièces du godet.
- Vérifier le serrage des raccords des tuyaux flexibles et de la tuyauterie générale.
- Lubrifier la chaîne de transmission.
- Vérifier l'usure des pignons, des chaînes et de la vis sans fin.
- Vérifier l'efficacité des joints d'étanchéité dans les supports de la vis sans fin.

Toutes les 200 heures de fonctionnement

- **Pour les modèles 100, 150, 200, 200SL, 250, 250SL, 300, 300SL, 350**

Vérifier le bon fonctionnement des coussinets de rotation de la vis sans fin et les remplacer, si nécessaire.

Une fois par an

Effectuer les contrôles indiqués dans la fiche à la page 78.

Interventions d'entretien

Nettoyage du godet malaxeur

- Effectuer la vidange complète du godet.
- Positionner le godet au sol dans la même position de la phase de chargement des granulats et dans une zone adéquate à la collecte et à l'élimination de l'eau et des additifs de nettoyage.



Attention

Ne jamais laver le godet avec des produits dégraissants chimiques : ils peuvent causer des infiltrations nuisibles à la machine.

- Arrêter la machine, insérer le frein de stationnement, retirer la clé du tableau de bord et bloquer les bras de la machine afin d'éviter toute descente accidentelle.
- Laver le godet avec des jets d'eau à haute pression, en prêtant une attention particulière à :
 - la zone de mélange ;
 - la goulotte de vidange ;
 - les supports de l'arbre vis sans fin.



Attention

Il est possible d'ouvrir la grille de protection, si besoin est. Vérifier avec attention les indications du chapitre « Ouverture de la grille de protection ».



Danger de pollution

Ne pas disperser dans le sol l'eau sale ou contenant du détergent, il faut collecter l'eau et les salissures dans un bac spécifique afin de les pouvoir recycler selon les prescriptions de loi en vigueur.

- Lubrifier les parties non peintes avec un chiffon imbibé d'huile.

Lubrification

Informations préliminaires

Le godet fonctionne avec le circuit hydraulique de la machine, consulter donc le manuel d'utilisation et d'entretien de la machine pour les informations sur l'appoint et la vidange de l'huile hydraulique. Le godet a été conçu pour réduire au minimum toute intervention d'entretien et de lubrification.



Danger de pollution

Il est interdit de disperser l'huile usée dans l'environnement.

Jeter les chiffons graisseux, les lubrifiants, les solvants et les cartouches filtrantes dans les conteneurs spécifiques et les éliminer selon les dispositions et les normes en vigueur dans chaque pays.



Attention

Ne pas mélanger des huiles différentes, rétablir le niveau des lubrifiants exclusivement avec des lubrifiants du même type de ceux contenus dans les réservoirs respectifs.

Utiliser seulement les lubrifiants conseillés par le constructeur (ou similaires) indiqués dans le tableau correspondant.





Danger

Utiliser exclusivement les graisses indiquées.

Des produits différents peuvent être incompatibles avec celui utilisé par le constructeur pour le premier graissage.

Des graisses incompatibles ou utilisées à des moments différents peuvent former des substances dommageables pour le bon fonctionnement et pour la sécurité.

Tableau comparatif des graisses de lubrification

	TOTAL	MOBIL	ESSO	AGIP	IP	BP
Graisse 	HERELDA 2	FARM T.GREASE	CAZAR K2	GREASE 16	AUTO GR CH	GREASE A
Graisse 	MULTIS EP 2	MOBILUX EP 2	BEACON EP 2	GR MU EP 2	ARTHESIA GR EP 2	ENERGREASE NM EP 2
Huile de protection	OSYRIS ACR	MOBILARMA 246	RUSBAN 398	RUSTIA 82	IDEX FLUID PM GR 2	C.P.F. 21

Points de graissage



Danger

Cette manœuvre doit absolument être effectuée avec le moteur de la machine à l'arrêt, le frein de stationnement inséré, le circuit hydraulique désactivé et la clé retirée du tableau de bord.

Danger d'amputation des membres.

Pour le graissage de la chaîne de transmission (2) enlever le carter de protection (1).

À l'aide d'un pinceau enduire la chaîne d'un voile de graisse (voir « Tableau comparatif des graisses de lubrification »).

Une fois la lubrification terminée, reposer le carter de protection (1).



Attention

Dans des conditions de travail et environnementales difficiles, réduire la fréquence des intervalles de lubrification.

Ravitaillement des graisseurs

Ravitailer les graisseurs présents sur le godet en procédant comme suit :

- toujours nettoyer les têtes des graisseurs pour éviter des infiltrations de salissure ;
- alimenter tous les graisseurs en utilisant une pompe de lubrification standard ; introduire de la graisse du type décrit dans le « Tableau de correspondance des lubrifiants » ;
- enlever l'excès de graisse usée avec un chiffon.



Attention

Dans des conditions de travail et environnementales difficiles, réduire la fréquence des intervalles de lubrification.

- Dans les **modèles 100, 150, 200, 200 SL, 250, 250 SL, 300, 300 SL et 350** les coussinets sont étanches avec lubrification permanente et ils ne requièrent aucun ravitaillement.
- Dans les **modèles 450, 600, 750 et 1000** graisser les coussinets et les joints d'étanchéité internes jusqu'à la sortie complète de la graisse présente.
Enlever la graisse usée avec un chiffon.
Répéter le graissage en laissant une partie de la nouvelle graisse écoulee.

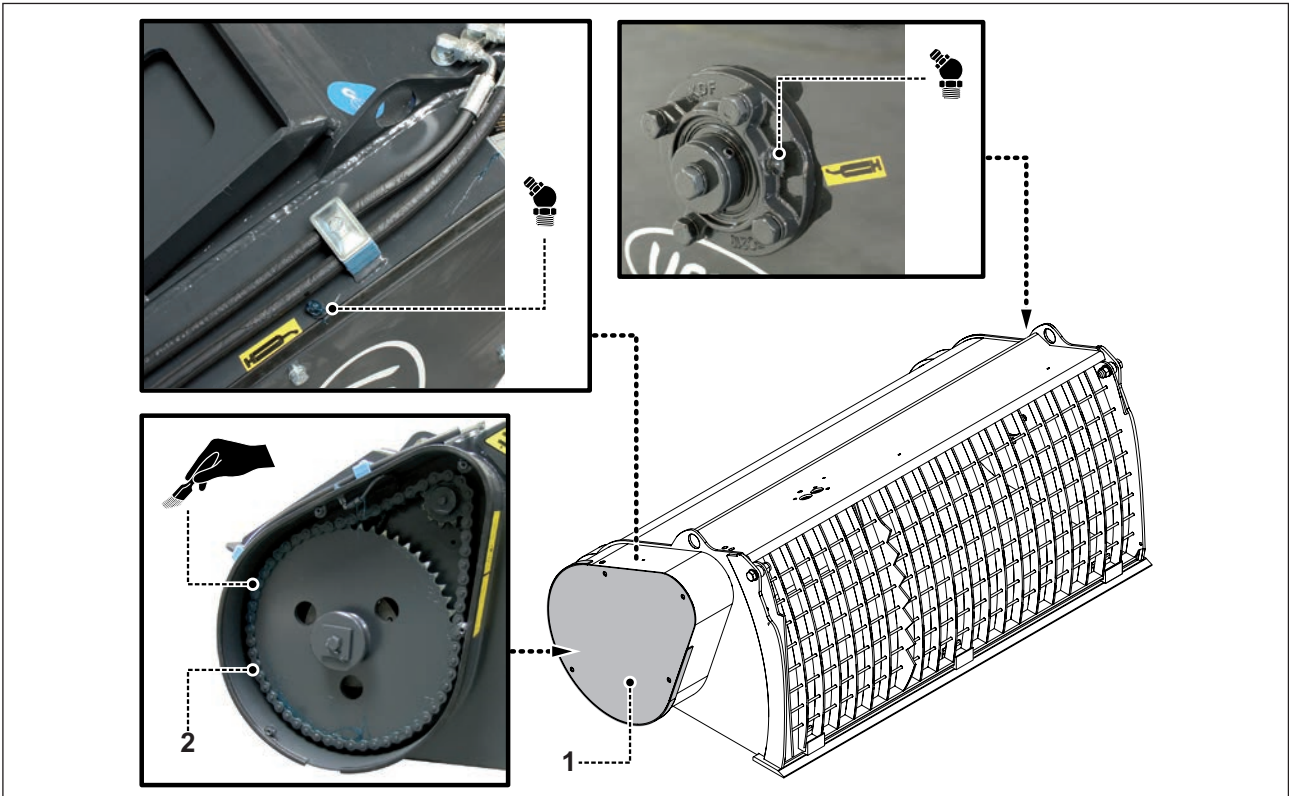


Attention

Graisser les coussinets et les joints d'étanchéité internes avec la vis sans fin en mouvement. La maintenir en mouvement seulement pendant le temps strictement nécessaire au graissage.

M - ENTRETIEN

Schémas points de graissage (modèles 100-150-200-200SL-250-250SL-300-300SL-350)



Schémas points de graissage (modèles 450-600-750-1000)

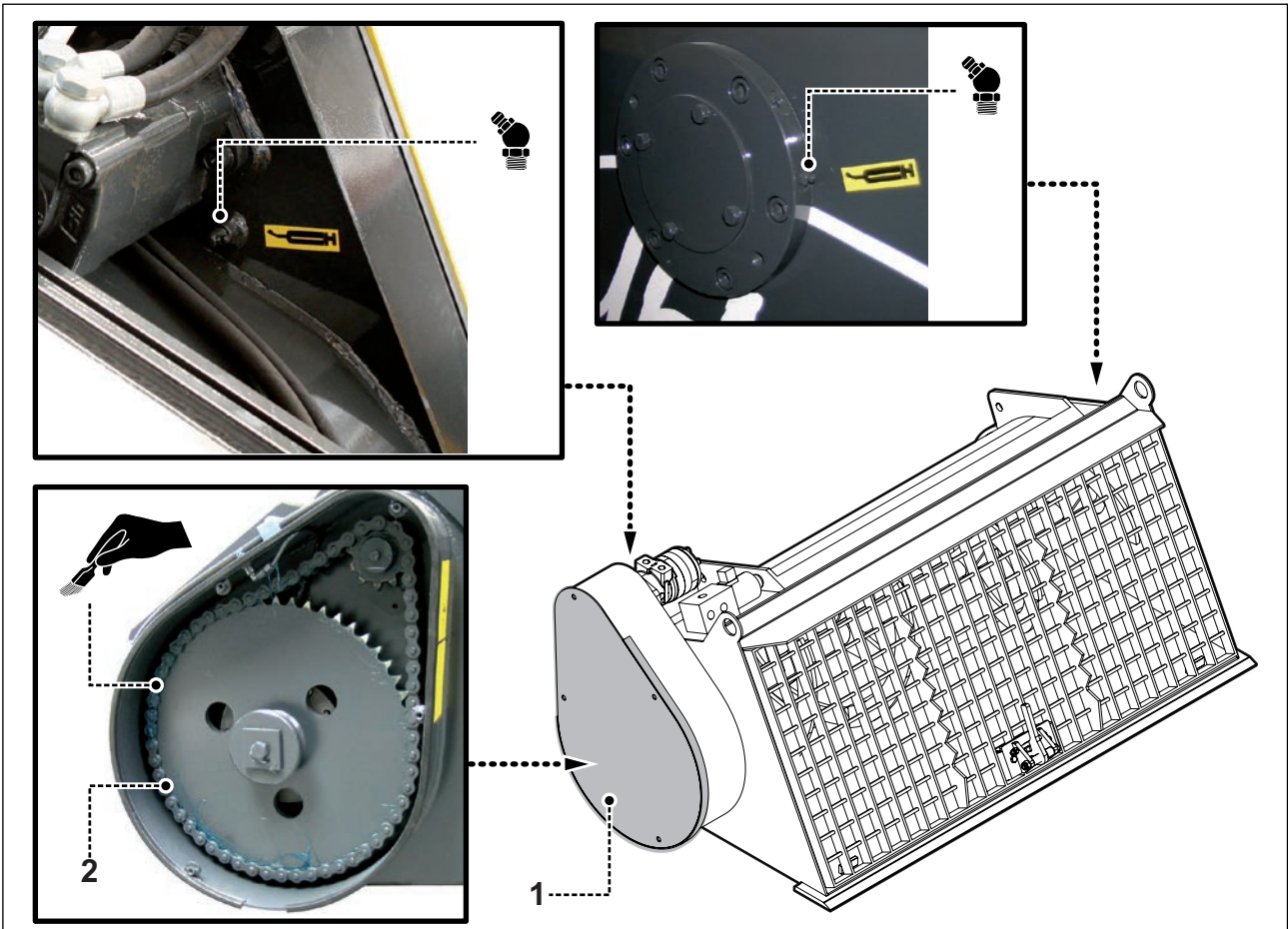


Tableau couples de serrage

Sauf indication contraire, serrer les vis présentes sur le godet malaxeur aux couples de serrage (Nm) indiqués dans le tableau suivant.

Dimensions des vis	Couples de serrage (Nm)		
	Classe		
	8.8	10.9	12.9
M4	2.7	3.8	4.6
M5	5.5	8.0	9.5
M6	9.5	13.0	16.0
M8	23.0	32.0	39.0
M10	46.0	64.0	77.0
M12	80.0	110.0	135.0
M14	125.0	180.0	215.0
M 16	195.0	275.0	330.0
M18	270.0	390.0	455.0
M20	385.0	540.0	650.0
M22	510.0	720.0	870.0
M24	660.0	930.0	1100.0
M27	980.0	1400.0	1650.0
M30	1350.0	1850.0	2250.0

Commande des pièces détachées

Pour commander des pièces détachées consulter le catalogue.

Les commandes des pièces détachées doivent être communiquées au revendeur ou au service après-vente et doivent toujours être accompagnées des données suivantes :

- Le type et modèle de l'équipement.
- Le numéro de code de la pièce requise.
(si l'on ne possède pas ce numéro, il faut fournir le numéro du tableau où se trouve la référence correspondante) ;
- La dénomination de la pièce et quantité souhaitée.
- Le moyen de transport souhaité.
Si cette option n'a pas été précisée, le revendeur ou le service après-vente (malgré l'attention particulière consacrée à ce service) décline toute responsabilité pour ce qui est des éventuels retards d'expédition (de force majeure).
Les frais de transport sont toujours à la charge du destinataire.

Mise hors service de la machine pendant une période prolongée

En cas d'arrêt prolongé de la machine, effectuer les opérations suivantes :

- nettoyage complet ;
- vérifier que la grille de protection est bien fixée ;
- poser le godet sur une palette en bois ayant les dimensions adéquates à assurer la stabilité de l'équipement ;
- lubrification de toutes les parties mobiles ;
- traitement superficiel antirouille sur toutes les pièces métalliques non peintes (appliquer de l'huile ou spray MoS2) ;
- couvrir la machine avec une housse imperméable de protection contre la poussière et l'humidité ;
- stocker dans un lieu sec et protégé avec un accès réservé seulement aux personnes autorisées.

Durée d'utilisation

La durée d'utilisation réelle de l'équipement, si tous les contrôles, les entretiens et les révisions préconisés sont effectués, est de 10 ans à partir de la première mise en service. Une fois ce délai dépassé, il est interdit d'utiliser l'équipement qui n'a pas été soumis à la révision et au contrôle de la part du constructeur.

Les révisions suivantes devront être effectuées tous les 2 ans.

Registre de contrôle

Instructions pour la conservation

Ce registre de contrôle doit être considéré comme une partie de l'équipement et doit l'accompagner pendant toute sa durée de vie jusqu'au démantèlement final.

Instructions pour la rédaction

Ces instructions sont fournies selon les dispositions connues à la date de la première commercialisation de l'équipement.

Le registre est prévu pour noter, dans l'ordre proposé, les événements qui concernent la vie utile de l'équipement, à savoir :

- transferts de propriété ;
- remplacement des mécanismes, des éléments structurels, des dispositifs de sécurité et des pièces correspondantes ;
- pannes d'une certaine gravité et réparations correspondantes ;
- entretien et contrôles périodiques.



Note

Au cas où les pages de ce registre seraient insuffisantes, ajouter celles nécessaires, rédigées selon les divers schémas indiqués.

Sur les autres feuilles l'utilisateur devra écrire les données d'identification de l'équipement. Ces pages feront partie intégrante du registre.

Personnes autorisées

Ce document doit être rempli par le propriétaire de l'équipement ou par son délégué direct tout comme les essais qui doivent être effectués par le personnel spécialisé ; les calculs de contrôle (stabilité, contre-châssis, etc.) doivent être effectués par des personnes habilitées aux termes de la loi.

Conservation du registre de contrôle

Ce registre qui résume les caractéristiques et les données techniques essentielles de l'équipement doit être conservé pendant toute sa durée de vie.

Il est nécessaire d'y enregistrer, en plus du test avant la mise en service, les vérifications suivantes à effectuer aux périodes et selon les modalités prévues par la loi et l'exécution des révisions.

Il faut y noter également les inspections et les éventuelles vérifications exceptionnelles à réaliser en cas de modifications de fabrication, réparations structurelles ou changements d'emploi par rapport à ce qui est défini par le fabricant.

Identification de l'équipement

Modèle de l'équipement :

N° de série et année de fabrication :

Machine type et châssis n° :

Données du fabricant : **U.EMME s.r.l.**

Via dell'artigianato 19 - 47015 Modigliana (FC)

Tél. +39 0546 941725 - Télécopieur +39 0546 940050

e-mail : info@uemme.com

www.uemme.com



Note

Pour toutes les données techniques de l'équipement et pour les modalités d'utilisation, se référer au « Manuel d'utilisation » auquel ce registre est joint.

MACHINE

- Fabricant :

- Numéro de châssis :

- Plaque d'immatriculation :

ÉQUIPEMENT :

- Fabricant :

- Type : Année de fabrication :

- Date de la mise en service :

- N° d'usine :

- Déclaration de Conformité « CE » :

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ INSTALLÉS

OUI.....

.....

.....

.....

NON

POSTE DE COMMANDE DE LA MACHINE

.....

CONTRÔLES CONTRAINTES

- OUI
- NON

ANNEXES

- Manuel d'utilisation et d'entretien :
- Registre de contrôle :
- :
- :

Lieu *Date*

M - ENTRETIEN

Livraison de l'équipement au premier propriétaire

L'équipement et les accessoires énumérés par la suite ont été livrés par la société U.EMME à la société :

.....

selon les conditions définies dans le contrat.

Machine	N. d'identification	Année de fabrication

Date.....

M - ENTRETIEN

Transfert de propriété

Le

La propriété de l'équipement en question est transférée à la société / entreprise :

.....
.....
.....

Nous attestons que, à la date susmentionnée, les caractéristiques techniques, dimensionnelles et fonctionnelles de l'équipement en question sont conformes à celles prévues d'origine et que les éventuelles variations ont été écrites sur ce registre.

Le vendeur

.....

L'acquéreur

.....

Le

La propriété de l'équipement en question est transférée à la société / entreprise :

.....
.....
.....

Nous attestons que, à la date susmentionnée, les caractéristiques techniques, dimensionnelles et fonctionnelles de l'équipement en question sont conformes à celles prévues d'origine et que les éventuelles variations ont été écrites sur ce registre.

Le vendeur

.....

L'acquéreur

.....

Le

La propriété de l'équipement en question est transférée à la société / entreprise :

.....
.....
.....

Nous attestons que, à la date susmentionnée, les caractéristiques techniques, dimensionnelles et fonctionnelles de l'équipement en question sont conformes à celles prévues d'origine et que les éventuelles variations ont été écrites sur ce registre.

Le vendeur

.....

L'acquéreur

.....

M - ENTRETIEN

Remplacement de mécanismes

Date : Élément remplacé

Fabricant Fournisseur

Motif du changement :

.....

.....

Responsable de la société chargée du remplacement L'utilisateur

Date : Élément remplacé

Fabricant Fournisseur

Motif du changement :

.....

.....

Responsable de la société chargée du remplacement L'utilisateur

Remplacement d'éléments structurels

Date : Élément remplacé

Fabricant Fournisseur

Motif du changement :

.....

.....

Responsable de la société chargée du remplacement L'utilisateur

Date : Élément remplacé

Fabricant Fournisseur

Motif du changement :

.....

.....

Responsable de la société chargée du remplacement L'utilisateur

M - ENTRETIEN

Remplacement de dispositifs de sécurité et composants correspondants

Date : Élément remplacé

Fabricant Fournisseur

Motif du changement :

.....

.....

Responsable de la société chargée du remplacement L'utilisateur

Date : Élément remplacé

Fabricant Fournisseur

Motif du changement :

.....

.....

Responsable de la société chargée du remplacement L'utilisateur

Pannes d'une certaine gravité et réparations correspondantes

Description de la panne :

.....

Causes :

.....

Réparation effectuée :

.....

.....

Lieu et date :

.....

Responsable de la société chargée du remplacement L'utilisateur

Description de la panne :

.....

Causes :

.....

Réparation effectuée :

.....

.....

Lieu et date :

.....

Responsable de la société chargée du remplacement L'utilisateur

Contrôles périodiques

L'utilisateur doit obligatoirement respecter le programme d'entretien et de surveillance décrit dans ce manuel d'instructions.

Dans les pages suivantes, au soin du responsable de l'équipement, devront être écrites les opérations de contrôle et d'entretien concernant les inspections périodiques effectuées sur l'équipement.

Le contrôle doit être effectué en fonction de l'intensité d'utilisation de l'équipement et de la particularité du milieu de travail.

Toutes les opérations d'entretien ordinaire et extraordinaire doivent être indiquées dans les coupons suivants de contrôle, avec l'opération spécifique effectuée, la date, les heures de travail et la personne qui les a effectuées (opérateur, atelier qualifié, fabricant).

L'équipement doit être contrôlé au moins une fois par an auprès d'un atelier autorisé.

L'utilisation correcte de l'équipement est entièrement sous la responsabilité de l'utilisateur final, responsable pour la sélection du produit en termes de dimensions et de capacité de charge, du fait que le vendeur ne peut pas garantir que l'équipement soit approprié à son utilisation effective sans la connaître, qui doit tout de même rentrer dans les limites d'utilisation prévues dans le manuel d'utilisation et d'entretien.

Pour les opérations d'entretien, se référer à la section M - entretien de l'équipement.

M - ENTRETIEN

Inspections

Généralités

Dans le but de garantir le fonctionnement en toute sécurité de l'équipement il faut adopter des conditions de travail et de fonctionnement correctes. Il est donc nécessaire de le faire contrôler régulièrement.

Les inspections doivent être planifiées par l'utilisateur.

Inspection avant l'emploi

L'opérateur doit, avant l'utilisation, contrôler l'équipement.

Intervalles entre les inspections

En fonction de la durée et des conditions de fonctionnement et du lieu de travail, l'équipement doit être contrôlé comme et quand il le faut, mais au moins une fois par an.

Description intervention	Exécuteur	Heures de fonctionnement	Date	Signature

M - ENTRETIEN

UNE FOIS PAR AN

- PLAQUES D'IDENTIFICATION**
- PLAQUES DE CAPACITÉ**
- ESSAIS DE FONCTIONNEMENT À VIDE**
- ESSAIS DE FONCTIONNEMENT AVEC CHARGEMENT**
- USURE, JEUX**
- DÉFORMATIONS**

Divers :

.....

.....

Observations et remarques :

.....

.....

Date.....

Atelier autorisé

Le responsable de la machine

.....

.....

Formulaires pour les vérifications périodiques

Observations :

.....

.....

Nom / Société de contrôle :

.....

.....

La vérification périodique **a été / n'a pas été** effectuée.

Il y a / il n'y a pas de défauts : voir le résultat de l'essai (*)

.....

.....

Date..... Signature.....

La vérification périodique **a été / n'a pas été** effectuée.

Il y a / il n'y a pas de défauts : voir le résultat de l'essai (*)

.....

.....

Date..... Signature.....

La vérification périodique **a été / n'a pas été** effectuée.

Il y a / il n'y a pas de défauts : voir le résultat de l'essai (*)

.....

.....

Date..... Signature.....

La vérification périodique **a été / n'a pas été** effectuée.

Il y a / il n'y a pas de défauts : voir le résultat de l'essai (*)

.....

.....

Date..... Signature.....

(*) Effacer ce qui n'intéresse pas.

Avertissements

L'outil ne nécessite pas d'attentions particulières pour l'élimination car plus de 90% (en poids) est constitué de matériaux recyclables.

La démolition doit être effectuée en adoptant les mesures de sécurité qui doivent tenir compte des conditions logistiques, environnementales et d'usure de l'outil.

En tout cas, respecter les consignes générales suivantes :

- Veiller au port de vêtement et utiliser des accessoires de protection (casque, chaussures de sécurité, gants et éventuellement lunettes et masques) homologués sur la base des normes de sécurité en vigueur.
- Débrancher la machine de toutes ses sources d'énergie.
- Utiliser des moyens de levage appropriés comme indiqué dans le chapitre « Systèmes de levage » section « Transport ».

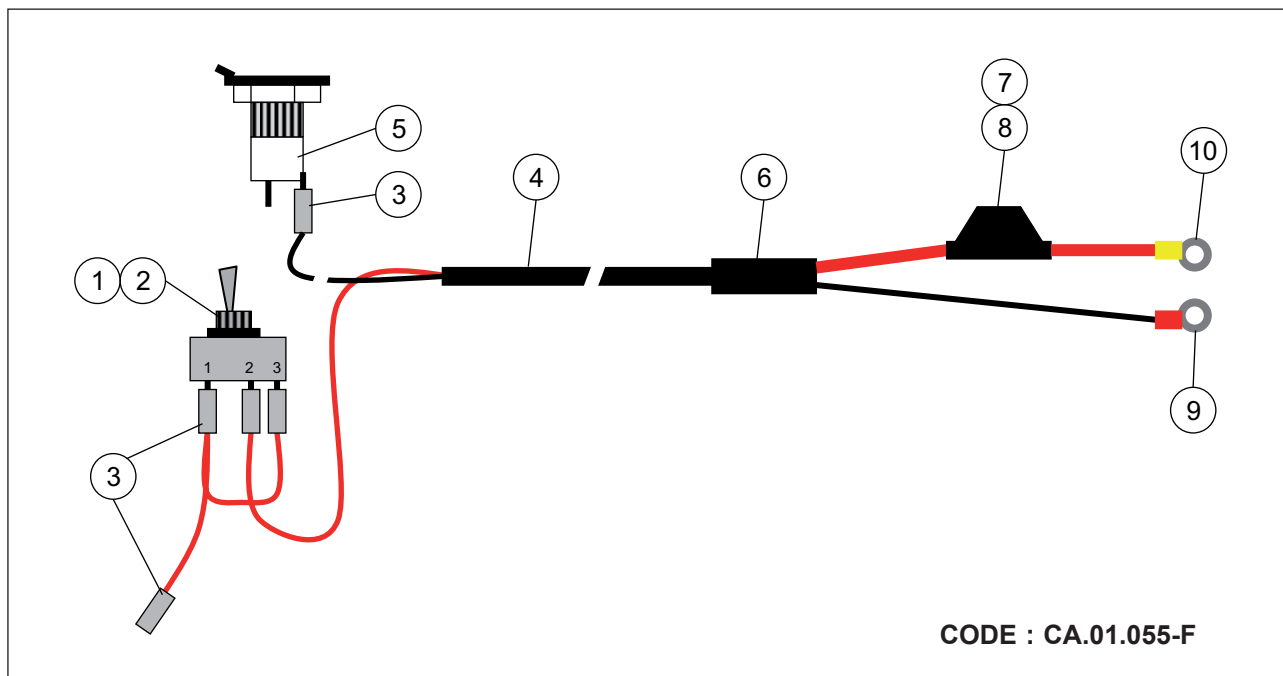


Attention

La démolition et la mise au rebut sont confiées à des techniciens spécialisés et qualifiés, conformément à toutes les normes relatives au rebut des produits industriels.

Schéma électrique

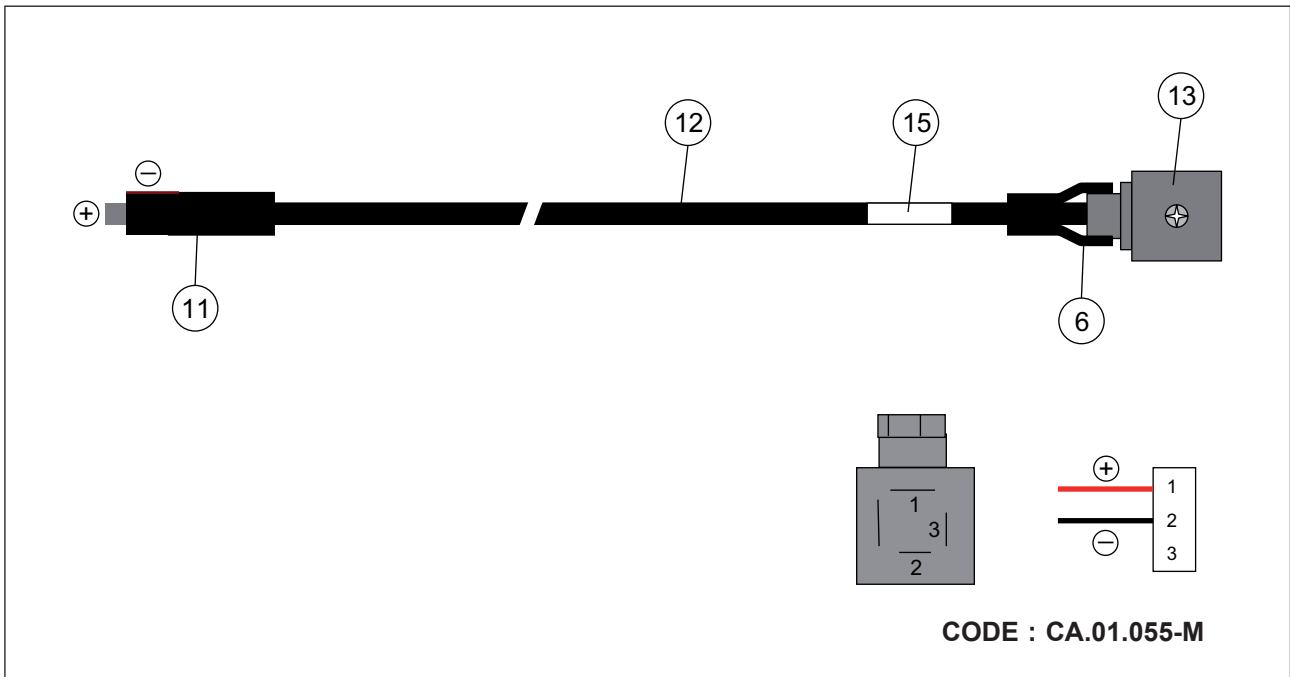
Kit de câblages pour machines PAS prévues pour le raccordement électrique



Réf.	Description
1	Déviateur (ON stable - OFF- ON avec retour à ressort)
2	Demi-protection
3	Fast-ON isolés blancs
4	Câble 2 x 1 mm ² rouge/noir avec gaine en PVC noire
5	Prise allume-cigares depuis panneau
6	Thermorétractable avec HOT-MELT
7	Porte-fusible avec câble rouge imprimé
8	Fusible 10A
9	Borne
10	Borne

O - ANNEXES

Kit de câblages pour machines prévues pour le raccordement électrique



Réf.	Description
11	Broche pour prise allume-cigares
12	Câble 2 x 1 mm ² rouge/noir avec gaine en PVC noire
13	Connecteur DIN pour électrovanne avec raccord standard
6	Thermorétractable avec HOT-MELT
15	Étiquette avec marquage CA.01.055, code, semaine et année

REMARQUES

A large area of the page is filled with horizontal dotted lines, providing a template for handwritten notes or observations.



U.EMME s.r.l.

Via dell'artigianato 19 - 47015 Modigliana (FC)

Tel.: +39 0546 941725 - Fax: +39 0546 940050

e-mail: info@uemme.com

www.uemme.com